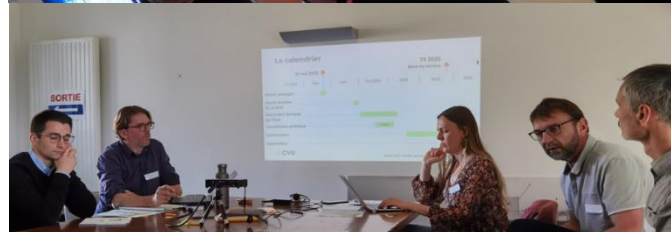




Prêt à embarquer et trouver : la joie de vivre à Genouillé





SOMMAIRE

Vie municipale

Éditorial du maire	03
Délibérations du Conseil municipal	04-07
Les votes des taux d'imposition	5
Subventions accordées aux associations	9
Tarifs de location de la salle des fêtes / bât associatif	9
Vote du compte administratif et affectation du résultat	10

Vie locale

Sortir près de chez soi en Aunis	5
Les bois de la Bastière	7
Unité de méthanisation réunions publiques// ENR.....	7
Les vœux du Maire, du président du SIVOS aux agents.....	11
Le repas des aînés.....	11
L'Etat civil dans la commune en 2023	11
Des animaux errants (encore et ...).....	12
Un tremblement de terre d'une intensité rare.....	12
Un CMJC actif et dynamique.....	13/15/32
La participation citoyenne -appel à volontaire	14
Les commémorations des 8 mai et du 11 novembre.....	14
Les activités et les projets de l'école élémentaire.....	15/16
La soirée cabaret, bal masqué et marche gourmande	16
La fête des écoles.....	17
Baby brass band / Du blues à Genouillé	17
La fête des écoles / La rentrée des classes	17 et 21
Les incivilités	21
Après un été chaud et sec, un automne hiver humide.....	21
Nettoyage de printemps de la commune	22
La vie de l'accueil de loisirs	23-24
Coupe du monde de Rugby.....	24
Festivités du 14 juillet.....	25
Genouillé à travers les âges / cartes postales	27/28
Octobre rose	29
Jeux inter villages 2023.....	30
Le rallye d'automne	30
Fête des voisins et nettoyage de la mare à LUEZ.....	32

Vie associative

le foyer rural	16
Les associations	18
Les amis de la médiathèque et la chasse (ACCA).....	18
Le comité des fêtes et L'association des parents d'élèves .	19
Liberty rider MCP 17	22
Les amis de Genouillé et les oiseaux de passage.....	29
L'Association des Parents d'Elèves (APE).....	31

Vie pratique

RENCART / France Travail	6
L'eau, on l'aime, on la préserve	7
SNU (Service National Universel).....	7
Le transport à la demande	17
Les artisans et commerçants de la commune.....	20
Gîtes et chambres d'hôtes de la commune	20
Le Palace de Surgères	20
Le C.I.A. S	25
Rénov Info Service	25
Les travaux de voirie 2023.....	27
Curiosité au royaume des cochons	31

Bulletin municipal 2024

Responsables de la Publication :

Jean-Michel SOUSSIN - Emmanuel NICOLAS

Rédaction : Commission communication,
animations

Crédit Photos : Commune de Genouillé

Réalisation : Commune de Genouillé

Diffusion gratuite - Reproduction totale ou partielle
interdite

Madame, Monsieur,

L'année 2023 a été marquée par plusieurs évènements dont le séisme survenu courant Juin. Notre commune a subi quelques dégâts non comparables à ceux subis par certaines collectivités. En novembre, tempête, pluie et vent ont balayé notre pays. La commune n'a pas été épargnée par ce phénomène climatique hors du commun. La solidarité s'est mise en place et je tiens à remercier les services de l'état mais aussi les bénévoles : habitants, agriculteurs, qui ont répondu présents durant ces moments difficiles. Dans le cadre de la loi GEMAPI, une réflexion est engagée afin de réaliser des travaux dans les secteurs les plus fragiles.

L'année 2023 a été marquée par l'installation de pompes à chaleur : au centre de loisirs et à la salle des fêtes. Ce mode de chauffage va nous permettre de baisser la facture en énergie pour les années à venir. Divers équipements ont été achetés : chaises à la salle des fêtes, jeux fitness et table de ping-pong à l'étang des Rosées (installation au printemps). La dernière salle de classe a été équipée en tables et chaises. Je remercie les services du département qui nous aident par l'attribution de subventions pour réaliser ces investissements. Un peu plus de 90.000 euros ont été consacrés à l'entretien de la voirie. Un programme pluriannuel de réfection va être mis en place pour les années à venir. En ce début d'année, les réfections des toitures : des sanitaire de l'école, du logement social et de la maison située à côté de la salle des fêtes vont être réalisées. Un projet de city-stade sur l'ancien terrain de basket est à l'étude. Les demandes de subventions ont été déposées. Le coût total de cet investissement est d'environ 48 000 euros. 20% resteraient à la charge de la commune. "Un esprit sain, dans un corps sain", tel est le but de la réalisation de cet équipement pour les familles, écoliers, adolescents...

Comme toutes les collectivités, nous avons des coûts de fonctionnement en augmentation et des recettes dont les montants ne nous permettent pas d'investir comme nous le souhaitons. Soyons raisonnables !!! La vigilance est obligatoire pendant ces périodes difficiles.

Merci aux membres du Conseil municipal des jeunes qui s'investissent pour participer à la vie publique. Soyons attentifs à leurs propositions et je sais que les idées ne manquent pas. Je tiens à remercier les membres de la commission "animation" qui se sont engagés à leurs côtés durant l'année 2023.

En 2023, l'Etat nous a imposé de définir les zones d'accélération des énergies renouvelables, la population a été informée et la réunion qui s'est tenue en mairie a été l'occasion d'échanges fructueux.

Merci aux présidentes et présidents des associations communales pour tout au long de l'année proposer des animations. En espérant que 2024 soit l'occasion de partager ensemble des moments de convivialité pour oublier les tracas de la vie quotidienne.

La commune est associée à des projets et actions pilotées par la communauté de communes Aunis-Sud : le Plan climat Energie, le Plan alimentaire territorial et enfin pour nos familles la convention territoriale globale (CTG). Ce document signé par la C.A.F, le département de la Charente-Maritime et la CDC Aunis-Sud proposent un champ d'application élargi aux services des citoyennes et des citoyens. Notre Centre de Loisirs aura des moyens plus adaptés pour répondre au mieux aux besoins des familles, lesquelles auront accès aux offres de services de proximité.

Malgré une défiance entretenue par certains médias, soyons pragmatiques et confiants dans l'avenir. Notre territoire est attractif. L'avenir nous appartient et les changements sont inévitables. Ne baissons pas les bras.

Un soutien à nos agriculteurs qui par leurs actions ont démontré que le monde de la ruralité dont on parle beaucoup pouvait se mettre en colère. Nos campagnes seraient bien vides sans "ces paysans" qui nous nourrissent et ont démontré que leur présence était indispensable pour dynamiser l'attractivité de nos territoires. Bien vivre et solidarité sont les vœux que je vous souhaite pour 2024. Je terminerai par une citation de Winston Churchill, ce "vieux lion" plein de pertinence et de sagesse: « Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il nous prenne à la gorge »

Jean-Michel SOUSSIN



NOUVELLE CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER AVEC LA COMMUNE DE MORAGNE

Après délibération, le CM autorise Mr Le Maire à signer la convention de partenariat financier pour la restauration du pont de la Lotière. Le montant de l'opération s'élève à 208 478€ HT au lieu de 104 775€ HT. L'autofinancement restant à charge déduction faite des subventions s'élèvent à 62 361,02€ HT soit 31 180,51€ HT pour chaque commune. La commune de Genouillé versera sa participation en 6 fois sur sur les six exercices budgétaires suivants l'année de la fin des travaux soit 5196,75€ par an

TRAVAUX TOITURE – RUE DE LA GARENNE

Les devis des Entreprises AUGUSTE et BROSSEAU ont été retenus pour un montant de 21 736,31€ TTC
Subvention du département 20 %, soit 4 347,26€ TTC
Reste à charge 17 389,05€ TTC



TRAVAUX TOITURE LOGEMENT COMMUNAL RUE DES ECOLIERS

Le devis de l'Entreprise AUGUSTE a été retenu pour un montant de 4 449,28€ TTC
Subvention du département 20 % soit 889,85€ TTC
Reste à charge 3 559,43€ TTC

TRAVAUX TOITURE DES SANITAIRES DE L'ECOLE

Le devis de l'entreprise AUGUSTE a été retenu pour un montant de 8 371,50 HT
Subvention du département 35 % soit 2930,02€ HT
Reste à charge 5 441,48€ HT



RALLYE D'AUTOMNE

Le passage du rallye d'automne a été fixé les **21 et 22 octobre 2023** sur la commune.

DEMANDE DE SUBVENTION DES ECOLES

Une subvention d'un montant de 30 € par enfant a été accordée à l'école de Genouillé.

LOCATION de l'ETANG POUR LA BROCANTE

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibération autorise Monsieur Bruno RAOULT à organiser une brocante à l'étang des rosées 30 juillet 2023. Le montant de la location a été fixé à 1300€ ce qui correspond à 2000 m à 0.65 € le m

LOCATION de l'ETANG A LA GAULE GENUILLACAISE

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibération fixe le montant de la location de l'étang à **310 €** pour 2023.

LOCATION BATIMENT ASSOCIATIF



Le loyer est fixé à **594,03 €** mensuel à compter du **1^{er} avril 2023**

CREATION D'ADRESSES POSTALES

2, Route du Pont d'Hyvray
12, Rue de la Garenne
9, Rue des Frênes à la Bouquetière
4, Route de l'Etang la Boudonnerie

Travaux de voirie 2023

- Chemin des 13 Prises Nolon..... 4 348,25 €
- Rue des cigognes de Luez à Lillard..... 7 185,00 €
- Liaison piétonne lotissement du moulin 1 007,00 €
- Route de Porcheresse de Porcheresse La Barre.. 7 185,00 €
- oute de Porcheresse de La Barre à Porcheresse 7 185,00 €
- Rue de La Barre de La Barre la Favolière 8 382,50 €
- Route de la Petite Devise 6 189,00 €
- Carrefour Route St Antoine et Ancienne Mare ... 4 703,80 €
- Route de la Cailletière 14 492,50 €
- Chemin rural de la Gingalière 7 592,00 €
- Point à temps sur la commune 7 400,00 €

Les travaux ont été réalisés par les entreprises Marchand, Longuepee et le syndicat de Voirie pour un montant total de : **75 670.05 €** (cf. page suivante pour le financement)

ACHAT DE CHAISES POUR LA SALLE DES FETES

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a été inscrit au budget l'achat de nouvelles chaises pour la salle des fêtes

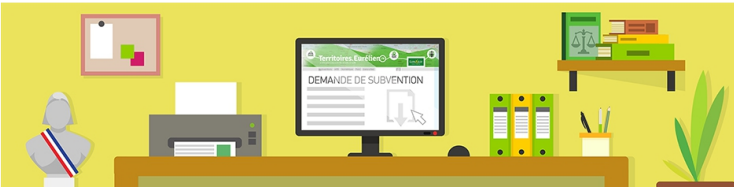
Le devis de la Sté VAD Collectivités comprenant 150 chaises est d'un montant de 4 593,60€ TTC

Le Conseil Municipal accepte le devis et cette dépense étant inscrite au budget, autorise Mr le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier

Fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits de mutation des travaux sur la voirie communale accidentogène

Plusieurs devis ont été sollicités dans le cadre de travaux sur la voirie communale accidentogène pour un montant total de **75 670.05 € H.T.**

Fonds départemental de péréquation



Le Fonds départemental de péréquation est alimenté par les recettes de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou de la taxe sur la publicité foncière des mutations, des communes de moins de 5 000 habitants.

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir délibéré et à l'unanimité accepte de réaliser les travaux de réparation des voiries communales et précise que ces dépenses ont été votées au budget 2023

DEVIS SDEER CHEMIN DES ECOLIERS

Le Maire présente le devis du SDEER pour un complément d'éclairage public « Chemin des Ecoliers » pour un montant de 4 713,28€ HT. Celui-ci participe à 50 % soit reste à charge de la commune 2 356,64€ HT

Le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité accepte cette dépense

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le Maire présente au CONSEIL MUNICIPAL l'état de notification des bases prévisionnelles de fiscalité directe locale et des allocations compensatrices pour l'année 2023 en vue du vote des taux d'imposition.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDE de maintenir les taux d'imposition

FIXE les taux d'imposition pour l'année 2023 comme suit :

TAXE FONCIERE (BATI).....	40,69 %
TAXE FONCIERE (NON BATI)	63,66 %
TAXE D'HABITATION	4 %

LOYER RUE DE LA GARENNE

Le montant du loyer est fixé à **331,17 €** à compter du 1er novembre 2023.

LOYER BÂTIMENT 4, RUE DES EGLANTIERS

A compter du 1er janvier 2024, le montant du loyer a été fixé à **914,48 €**

LOYER BÂTIMENT 1BIS RUE DES ECOLIERS

A compter du 1er janvier 2024, le montant du loyer a été fixé à **327,28 €**



Tarif des concessions du cimetière à compter du 1er janvier 2024

Concession trentenaire de 2 m ²	80 €
Concession trentenaire de 4 m ²	160 €
Concession columbarium case de 15 ans.....	445 €
Concession columbarium case de 30 ans.....	890 €

LOCATION MOBILIER DE RÉCEPTION

Tarif location tables et bancs au 1er janvier 2024

Le Conseil Municipal décide de maintenir le tarif de 2019 pour la location des tables et des bancs pour l'année 2024 comme suit :

Location d'une table avec 2 bancs : 5 €

Repas des aînés

Le repas des aînés avait été fixé au mercredi 22 novembre 2023.

Envie de sortir près de chez vous



Consulter l'Office de tourisme du marais poitevin

aunis-maraispoitevin.com/

ou par téléphone au 05 46 01 12 10 ou par mail

à contact@aunis-maraispoitevin.com



NE DITES PLUS POLE EMPLOI – DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2024 – C’EST FRANCE TRAVAIL



L’objectif de France Travail : **garantir un accompagnement** et des **services** encore **plus adaptés** aux besoins des **personnes sans emploi** et des **entreprises** qui recrutent sur l’ensemble du territoire, **IMPLIQUANT** une coopération renforcée avec l’ensemble des acteurs de l’emploi, de la formation et de l’insertion. Ce changement de nom marque une première étape vers la mise en place progressive d’un **accompagnement renouvelé** aussi bien pour les personnes en recherche d’emploi que pour les RECRUTEURS. Cette nouvelle appellation marque une transition importante pour s’inscrire avec la loi sur le plein emploi. Cet accompagnement renouvelé est le résultat de consultations larges menées auprès des demandeurs d’emploi, des employeurs et des professionnels de l’accompagnement. Il se traduira par la **mise à disposition de nouveaux services co-construits** avec nos **partenaires**, acteurs de l’emploi, de la formation et de l’insertion, pour favoriser le retour à l’emploi de tous et faciliter les recrutements.

Renc’art
à ta porte **Du théâtre chez vous !**

Et si vous ouvriez votre porte à des artistes ?

Renc’Art à ta porte est un festival de théâtre itinérant chez l’habitant.e. Des artistes professionnels créent des spectacles pour jouer chez vous, en petit comité. Organisé par les artistes du Collectif Mixeratum Ergo Sum, il se déroule dans toute la Nouvelle-Aquitaine. L’édition 2024 mettra "Le Vivant" à l’honneur

Comment ça marche ?

- Les spectacles ont lieu **en intérieur** (salon, grange, cave, grenier...)
- Le festival a lieu chaque année **en mai et juin** dans toute la région
- Les spectacles sont **créés chaque année** sur-mesure
- Chaque représentation est suivie d’un **verre de l’amitié**

Comment participer ?

En accueillant un spectacle et les artistes chez vous pour un soir

En relayant l’information ou en devenant bénévole !

CONTACTEZ-NOUS



mixataporte@gmail.com
06 68 66 32 61 | 06 26 21 18 04
www.mixeratumergosum.com

UR LA VOIE PUBLIQUE

L’eau, on l’aime, on la préserve



RÉSEAU FRANCE TRAVAIL

GOUVERNANCE STRATÉGIQUE, POLITIQUE ET FINANCIÈRE

ÉTAT
(préfets, DREETS, DDETS...)

COLLECTIVITÉS
(conseil régional/départ., bloc communal...)

PARTENAIRES SOCIAUX
(niveaux national et régional...)

OPÉRATEURS FRANCE TRAVAIL

FRANCE TRAVAIL (EX POLE EMPLOI)

FRANCE TRAVAIL JEUNES (MISSIONS LOCALES)

FRANCE TRAVAIL HANDICAP (CAP EMPLOI)

Coopération/complémentarité pour proposer un accompagnement adapté aux publics demandeurs d’emploi et entreprises

PARTENAIRES FRANCE TRAVAIL

OPÉRATEURS PUBLICS ET ORGANISMES PARITAIRES
Afpfa, Apec, OPCO, ARS, Caf, MSA, CPAM, FIPHP, AGEFIPH, PLIE, Maison de l’emploi, EPIDE, CCAS, CIAS, URSSAF, BPI France, réseaux consulaires, GIP Les entreprises s’engagent...

ASSOCIATIONS ET AUTRES ACTEURS PRIVÉS
SIAE, E2C, entreprises adaptées et acteurs du handicap, clubs entreprises, associations « porteuses de solutions » (mobilités solidaires, numériques...), associations lutte contre la pauvreté...

Capitalisation sur l’ensemble des services des porteurs de solution partenaires présents sur le territoire



Mairie de Genouillé
355 J'aime • 469 followers



FACEBOOK de Genouillé : Une page dynamique

Actualisée régulièrement, il vous renseigne sur la vie de la commune avec une information pertinente.

facebook.com/MairieDeGenouille



LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

#SNU2024
**POUR MOI,
POUR LES AUTRES,
POUR LA FRANCE.**

Vous avez entre 15 et 17 ans en 2024
Rejoignez l'équipe SNU

snu.gouv.fr

POURQUOI S'ENGAGER ?

- Agir très concrètement pour une société plus solidaire
- Vivre une expérience humaine collective
- Être utile aux autres
- Connaître les formes d'engagement
- Donner du sens à votre action

Il s'agit co



Pour en savoir plus, rendez-vous sur snu.gouv.fr
#SNU2024

Les bois de la Bastière – Espace naturel sensible (ENS)

2023

Création en 2019 d'une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique

Historique des bois :

- Anciennes vignes
- Propriétaire louait le bois au domaine de la Bastière
- Actions communales pour le protéger
- Propriété de Genouille, La Devise et Annezay

Les Pelouses Sèches Calcaires

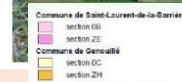
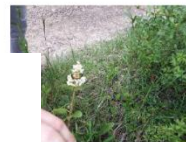
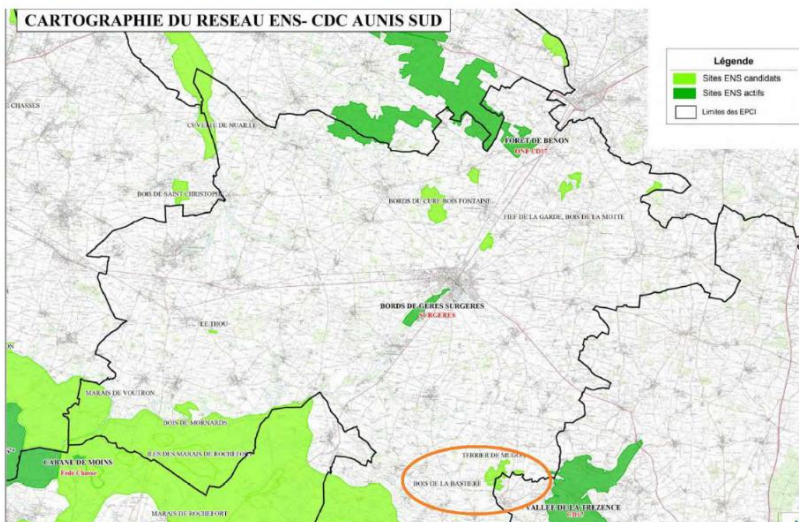
- 3 types de formations :
 - Les pelouses primaires
 - Les pelouses secondaires
 - Les pelouses tertiaires



Source : Agence française pour la Biodiversité

- Lieux très riches en fleurs protégées au niveau Régional, National, International (ex : Orchidées)

Le Bois de La Bastière



Commune de Saint-Laurent-de-la-Barrière
section 03
section 22
Commune de Genouillé
section 0C
section 2H



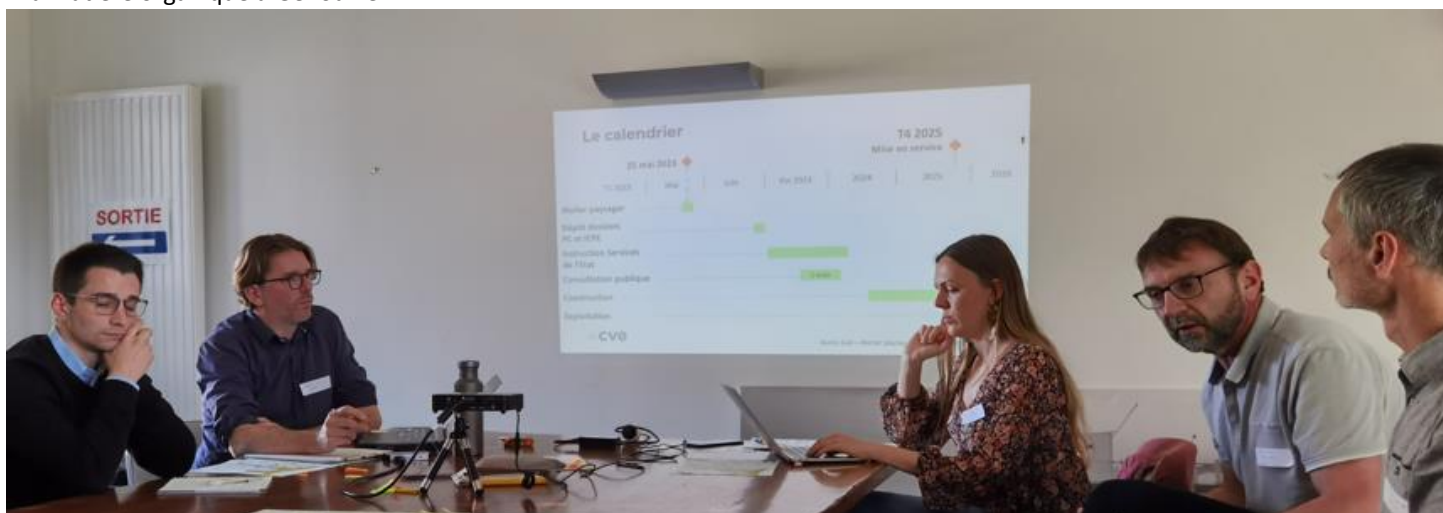
Projet de méthanisation – Réunion d'information

Adopté par le Conseil communautaire Aunis-Sud, rejeté par le conseil municipal de Genouillé

25 mai 2023

La société CVE a organisé une réunion publique pour présenter les projets d'aménagements paysagers pour l'unité de méthanisation de Genouillé. La discussion était ouverte et bien animée avec l'entreprise. Il en ressort que le coût économique de certaines propositions n'a pas été retenue. Il est à souligner que la commune ne bénéficiera pas de la production de ce gaz car aucun habitant n'étant relié au gaz de ville. Par contre nos concitoyens vivront les contraintes liées à cette nouvelle installation.

Pour mémoire, CVE travaille, en lien avec l'intercommunalité, et prépare son projet d'implantation d'une filière de valorisation de la matière organique à Genouillé.



Energies renouvelables

Quelles autorisations nécessaires ?

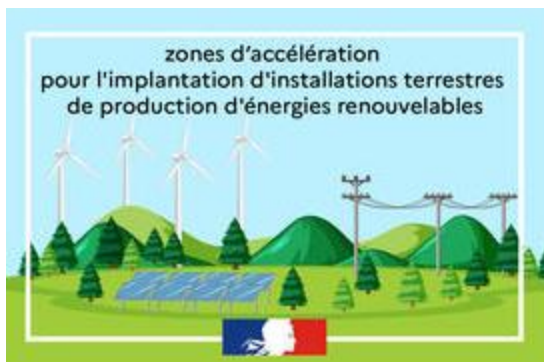
Une réunion s'est tenue ce **samedi 13 janvier 2024** à la mairie pour exposer le **plan Energies renouvelables** du gouvernement... Plus de 20 personnes, se sont ainsi déplacées pour mieux comprendre les enjeux du choix **des zones d'accélération** de production des énergies renouvelables (ENR) pour notre commune. Elles correspondent à des zones jugées préférentielles et prioritaires par notre commune pour le développement des énergies renouvelables, afin de répondre aux objectifs fixés par la programmation pluriannuelle de l'énergie. Les élus ont évoqué aussi la **possibilité** aux participants **d'exclure certaines parties du territoire**, ce qui pourrait concerner notamment l'éolien dont la concentration est forte en Aunis sud et sur les territoires limitrophes.

Un cahier était à la disposition des habitants pour toute remarque.

Le Conseil municipal a ensuite entériné le zonage lors de sa séance du 22 janvier 2024

Pour en savoir plus :

<https://www.ecologie.gouv.fr/planification-des-energies-renouvelables-et-donnees>





Bénéficiaires et montants

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS St Pierre la Noue .	30
ASS A D M R.....	100
ASS UNA DOM 17 (AFI).....	100
OGEC SAINT SACREMENT	30
ASS MEDIATHEQUE GENOUILLE.....	500
BANQUE ALIMENTAIRE de Charente-Maritime.....	30
AMF 17 Solidarité Séisme	200
FC VANDRE JEUX INTERVILLAGES.....	150
ASS ENFANCE ET ADOLESCENCE	30
CROIX ROUGE	30
RPI GENOUILLE ST CREPIN.....	1 100
MFR St Denis du Pin	30
Foyer rural de Genouillé	500
Soit un montant total de	2 830 €

Tarifs 2024 de location SALLE DES FÊTES



fixés selon deux périodes :

- PRINTEMPS ÉTÉ DU 15 AVRIL AU 14 OCTOBRE
- AUTOMNE HIVER DU 15 OCTOBRE AU 14 AVRIL

	Printemps /Été Du 15 avril au 14 octobre		Automne/ Hiver Du 15 octobre au 14 avril Inclus 65€ de forfait chauffage (sauf vin d'honneur)	
	Habitants commune	Hors commune	Habitants commune	Hors commune
WEEK-END ou 2 jours si férié le vendredi ou le lundi	239,00 €	296,00 €	304,00 €	361,00 €
LOCATION A LA JOURNEE sauf Week-end +	122,00 €	153,00 €	187,00 €	218,00 €
VIN D'HONNEUR	Gratuit	111,00 €	Gratuit	111,00 €

LOCATION A LA JOURNÉE

- 122 € pour les habitants de la commune
- 153 € pour les autres

VIN D'HONNEUR RÉUNION

- GRATUIT pour les habitants de la commune

Les **associations communales** bénéficient de **gratuité**. Néanmoins, nous vous rappelons que durant la période automne / hiver, c'est à dire du 15 octobre au 14 avril un forfait de chauffage de **65 € sera exigé** (y compris dans le cadre de la gratuité)

*La somme de 30 €, correspondant à des **arrhes** sera perçue le jour de la **réservation** et **non remboursée en cas d'annulation**.*



Vote du Compte Administratif 2022

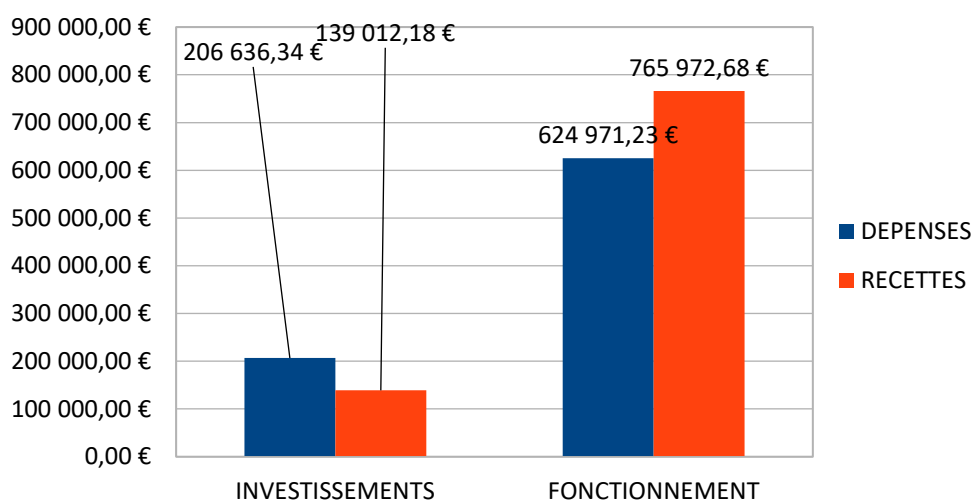
Séance du 15 mars 2021

Dépenses et recettes réalisées au cours de l'exercice 2022

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
INVESTISSEMENT	206 636,34 €	139 012,18 €	-67 624,16
FONCTIONNEMENT	624 971,23 €	765 972,68 €	141 001,45
TOTAL	831 607,57 €	904 984,86 €	73 377,29
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00



Soit un excédent de 224 204.35 €



Résultat d'exploitation 2022

	SOLDE DE DÉBUT DE GESTION	OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2022			RÉSULTAT GLOBAL	RESTES A RÉALISER		RÉSULTAT DEFINITIF
		DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE CLÔTURE		DÉPENSES	RECETTES	
CLASSES 1 2 3	-33 560,58	206 636,34	139 012,18	-67 624,16	-101 184,74	0,00	0,00	-101 184,74
CLASSES 6 7 8	184 387,64	624 971,23	765 972,68	141 001,45	325 389,09	0,00	0,00	325 389,09
TOTAUX	150 827,06	831 607,57	904 984,86	73 377,29	224 204,35	0,00	0,00	224 204,35

Le Conseil municipal approuve le **compte administratif 2021** qui présente un **excédent de 224 204.35 €**

Le **résultat global de fonctionnement** est affecté au **budget 2022** comme suit :

- excédent de fonctionnement capitalisé -- compte 1068 **101 184.74 €**
- report à nouveau -- excédent compte 002 **224 204.35 €**

le **Conseil municipal** décide de **reporter le résultat d'investissement** au **budget 2022** comme suit :

- résultat d'investissement reporté- déficit au compte 001 **-101 184.74 €**



Les vœux du Maire aux agents de la commune et du SIVOS Genouillé-St Crépin

10 janvier 2024

Le Maire, Jean-Michel SOUSSIN avec ses adjoints, certains membres du Conseil municipal ont **fêté la nouvelle année**. Ce fut l'occasion de **remercier** les **agents** pour le travail réalisé et de lancer les chantiers pour 2024



Un repas des aînés dans une ambiance chaleureuse

22 novembre 2023

Un repas placé sous le signe de la **convivialité**. Dans une ambiance boutentrain, nos sages se sont retrouvés autour d'un **repas bien copieux**. L'essentiel était de se retrouver pour discuter et partager un agréable moment. Danse, chansons et rythme endiablés de certains : quelle forme ! Certains plus jeunes n'ont qu'à bien se tenir !



Etat civil 2023

- 11 actes de naissances hors commune
- 8 reconnaissances anticipées
- 7 mariages
- 5 transcriptions de décès
- 1 PACS
- 2 décès
- 3 baptême républicain

Un animal de compagnie pas très ordinaire

Juillet 2023

Un **bouc** a trouvé un **hébergement d'urgence** à proximité de la mairie. A notre plus grand regret, il a grignoté puis dévoré le joli pêcher qu'on entraperçoit sur la photo. Il est resté près d'un mois dans ce salon aménagé avant de retrouver un nouveau propriétaire.

Dans les vagues des animaux errants, c'est un **chien** qui a pris la **relève** quelques jours plus tard. Heureusement, son propriétaire s'est manifesté très vite

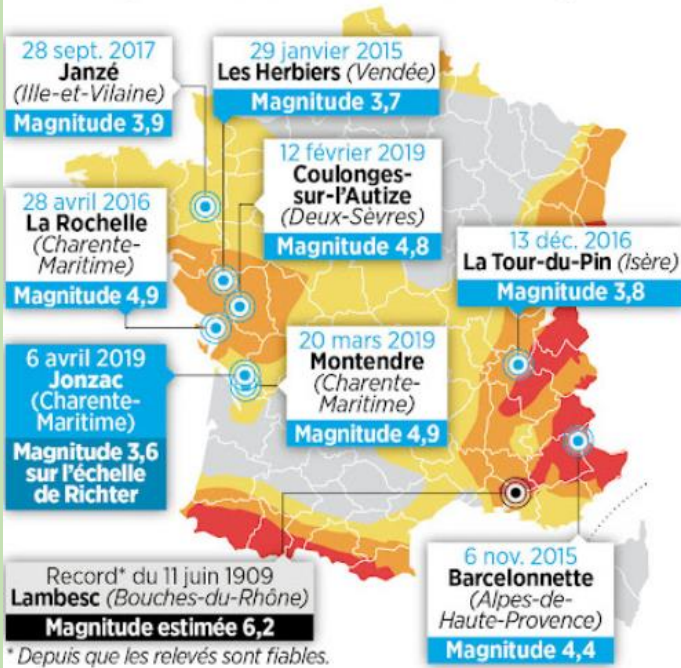


Un tremblement de terre d'une ampleur sans précédent

16 juin 2023

Ces séismes ressentis récemment

Zones à risque ● Très faible ● Faible ● Modéré ● Moyen



LP/INFGROPHIE. SOURCES : PLANSEISME.FR.

Notre commune, comme l'ensemble du département de la Charente-Maritime, et une grande partie de l'Ouest de la France a essuyé un tremblement de terre d'une **magnitude de 5,7**. Des dégâts terrifiants ont été recensés sur la commune de l'épicentre (La Laigne), obligeant un relogement des habitants. Sur notre territoire, plusieurs habitants se sont manifestés pour déclarer des sinistres. Malheureusement, la Préfecture n'a pas inclus notre commune parmi celles sinistrées. Vous trouverez ci-contre un historique des précédents tremblement de terre.



Un Conseil engagé des Jeunes Citoyens

Bilan de l'année 2023 et projets 2024

Ils sont 15 et ont prouvé leur attachement à la commune en participant notamment aux **commémorations du 8 mai et du 11 novembre**. Toujours très enthousiastes à participer à chaque réunion, ils sont très heureux de se retrouver.

En 2023, ils ont ainsi pu mener de nombreuses actions telles que :

- attribuer un **nom à leur école** (Ecole de l'amitié)
- créer et entretenir un **jardin potager**
- planter 2 arbres, (un olivier) **arbre du bonheur** et le second, de **l'amitié** (un prunier),
- tourner aussi une **vidéo** contre le **harcèlement**
- implanter une table de **tennis de table** à l'étang des rosées
- participer à un **atelier bois** avec Cyclab (pour certains)
- rédiger des articles pour le bulletin (infra)
- découvrir les dessous de la **réalisation** d'une **bande dessinée** (interviewer un auteur en 2024)
- Décorer le sapin du village et décerner le prix du plus beau sapin
- Défiler contre le cancer du sein...



Pour 2024, ils souhaiteraient mener une opération à destination des enfants hospitalisés, découvrir le travail de nos grands élus en se déplaçant au Conseil départemental et à l'Assemblée Nationale pour les rencontrer.

Ils viennent d'adopter l'idée d'être porteur d'un passeport citoyen (pour lutter contre les discriminations)... un travail sur les expressions...

D'autres envies sont encore dans les cartons, on ne doute pas de leur capacité à mener à bien d'autres projets.

Des articles des membres du CMJC

Le harcèlement, qu'est-ce que c'est ?

Le harcèlement se définit comme une violence répétée tous les jours, qui peut être verbale, physique et/ou psychologique.

C'est un **acte grave** puni par la loi.

Il peut entraîner des choses qui ne devraient en aucun cas se produire (suicide, automutilation...).

Au collège de Marcel Pagnol à Tonny-Boutonne, on a une association qui se nomme "The Feels Good Helpers", qui est constituée d'une équipe phare de professeurs ainsi qu'une surveillante, et de deux élèves par classe.

Ils ont tous été formés pour régler les cas d'harcèlement et/ou de début d'harcèlement.

On a aussi plein d'**affiches** collées partout dans le collège, pour nous expliquer quoi faire.

Il existe aussi un numéro vert contre le harcèlement disponible partout en France, le 3018.

Il existe **trois types** de cas dans le harcèlement :

1) Les **harceleurs**

Ce sont ceux qui font du mal verbalement, physiquement ou psychologiquement à la personne

2) Les **harcelés**

Ce sont ceux qui se font harceler

3) Les **témoins**

Cela peut être les amis de la victime, les amis des harceleurs, ou des élèves qui passent devant sans rien dire. S'il est témoin, et qu'il se tait, c'est aussi puni par la loi.

A la primaire et au collège, tous les élèves ont eu un **harcèlomètre** pour apprendre à repérer les comportements violents et malsains.

On a aussi eu un marque-page avec les numéros d'urgence à connaître.

Le harcèlement, ce n'est pas qu'au collège qu'on peut en subir : cela peut commencer **dès la maternelle**, et il faut y faire attention.

Nous, les enfants du CMJC, nous trouvons qu'à la primaire, à la maternelle et au collège les enseignants et les surveillants devraient plus faire attention à nos propos, car parfois, ils n'y sont pas préparés et nous disent seulement d'ignorer la personne.

La participation citoyenne : appel à volontariat

Année 2024

Vous voulez vous impliquer dans un processus civique, vous pouvez **devenir un CITOYEN REFERENT**

Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat. Ils reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes, afin de les **sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, aux comportements à adopter** en cas d'**événement suspect** et aux **réflexes à développer** lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale sur votre commune.

Quels sont les objectifs ?

Le dispositif de participation citoyenne vise à :

Développer auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune, une culture de la prévention de la délinquance ;

Favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population ;

Améliorer l'efficacité des interventions et l'éluclucidation des infractions.

Monsieur Le Maire lance un appel aux habitants de Genouillé à se porter volontaire pour ce dispositif.

LE RÔLE DE CHACUN

► LE MAIRE

Pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, le maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

Un **protocole peut être signé** entre le maire, le préfet et le commandant de groupement afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

► LES RÉSIDENTS

Sensibilisés aux phénomènes de délinquance au cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, ...

► LA GENDARMERIE

Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

À RETENIR

- Engagement du maire dans le champ de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique.
- Renforcement des solidarités de voisinage en créant ou recréant du lien social.
- Renversement du sentiment d'insécurité : rassure les citoyens et dissuade les délinquants potentiels.

contactez votre brigade de gendarmerie :



conception graphique : 2014-1089 / Sirpa Gendarmerie © BR PHARTARD

POUR UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE



PARTICIPATION CITOYENNE

GENDARMERIE NATIONALE

Commémorations du 8 mai et du 11 novembre 2023

La population, les enfants de l'école élémentaire, le Maire, ses adjoints et les jeunes du CMJC se sont recueillis devant le monument aux morts et procédé à l'**appel aux morts**. Jean-Michel SOUSSIN a rappelé la nécessité de disposer d'une armée forte pour assurer la sécurité de nos concitoyens et insisté sur le sacrifice de nos militaires tués sur les différents champs de bataille.



Projets et activités de l'école élémentaire

Année scolaire 2023-2024

- Classe dehors « Enquête de nature »



Cette année, dans le cadre des enseignements, les trois classes se rendent **chaque mois à l'étang des rosées** pour observer les

évolutions de la nature au fil des saisons, découvrir la flore présente et dessiner le paysage. C'est également l'occasion de découvrir un peu plus la commune de Genouillé et de profiter du cadre extérieur pour favoriser tous les apprentissages.

- Les CM2 sur les ondes avec leur **webradio** « Radio Radis »

Cette année, les CM2 se lancent sur les ondes avec la création d'une webradio, coordonnée par leur enseignante. L'épisode 1 est déjà en ligne et en écoute libre. Vous pourrez y trouver des interviews, des anecdotes, afin de vivre l'école de l'intérieur.



- Journal scolaire

Depuis 7 numéros déjà, l'école élémentaire publie sa gazette « Les reportages du **canard boiteux** » où sont retracées les activités des élèves au fil des mois, des devinettes, des témoignages et des productions fraîchement tirées de la plume des élèves. Ce journal est en vente à la plupart des manifestations de l'école et de l'APE. Le dernier numéro en date axe sa publication sur le thème de Noël.

- Marche gourmande

Juin 2023 a été marqué par la première édition de la marche gourmande semi-nocturne de Genouillé, organisée par l'association de parents d'élèves et l'école pour financer une partie du **séjour à Saint-Georges-de-Didonne** en avril 2023. Fort de son succès, la deuxième édition se prépare avec un nouvel itinéraire et l'envie d'accueillir toujours plus de participants de la commune et des environs !

Remarque : il est bon de rappeler que la **Gaule Genouillaise** a financé ce voyage à hauteur de **800 €**.

- Théâtre à la Coupe d'Or

Enfin, et parce que la culture nous enrichit, les trois classes de l'école élémentaire ont profité ou profiteront d'une représentation au majestueux théâtre de la Coupe d'Or cette année encore. Du **cirque** à l'**opéra**, en passant par le **théâtre**, tous les styles sont donnés en représentation pour les élèves de l'école !

Des articles des membres du CMJC



Noël est une fête qui rassemble beaucoup de personnes de notre entourage et pour moi Noël c'est un passé avec les personnes que l'on aime.

Noël c'est décorer un sapin et s'amuser, bref c'est un moment très fort en émotions !"

Paul TRAIN



Des articles des membres du CMJC

Les **écrans** sont **bons** pour la santé mais à **petite dose** maximum 2h grand max 3h

Les écrans sont très bons pour améliorer les réflexes et pour contribuer au développement de l'identité et des compétences sociales et cela facilite l'accès à l'éducation genre (Pronote). Un bon fonctionnement psychosocial et un sentiment de satisfaction face à la vie, j'ai tout le temps cette sensation et la sensation de réconfort.

Léonard NICOLAS

Le Foyer rural

Saison 2023-2024

FOYER RURAL DE Genouillé
Saison 2023 / 2024

www.foyruraldegenouille@sitew.fr

Jeux de Société

2ème Jeudi du mois de 14 h. à 17 h
4ème jeudi (d'octobre à mars).

R.V. Le 12 janvier 2023
Annexe Salle des fêtes
10 €/an

YOGA
Mardi de 14 h15 à 15 h30
Salle des fêtes
250 €/an

Randos
Mardi et Vendredi à 9h15
R.V. Place de l'église

Assurance/adhésion obligatoire : 18 €

Présidente :

Chantal MIMAULT- 10, rue du Ruisseau - Luez
17430 GENOUILLE
Mail : chantal.mimault@yahoo.fr
Port : 06 61 55 84 49

Secrétaire :

Martine BONNOUVRIER-14, rue de la Garenne
17430 GENOUILLE
Mail : martinebonnouvrier@gmail.com
Tél : 05 16 19 82 98
Port : 06 22 28 51 93

Trésorière :

Michèle BRANLY
22ter rue de la Garenne
17430 GENOUILLE
Mail : mibran@sfr.fr
Port : 06 20 28 86 38

Membres du Bureau :

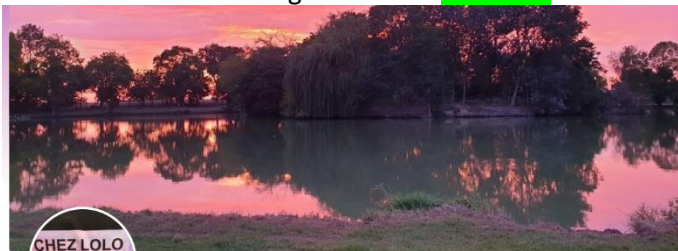
Anny Claude DUPONT
2, impasse Jean Gabin
17430 GENOUILLE
Tél : 05 46 27 76 03

Michelle DIAZ
6rue des géraniums
17430 GENOUILLE
Mail : michellediaz@hotmail.fr
Port : 06 14 13 93 41

Restauration :

sur place ou à emporter

Le Snack de Lolo – Etang des rosées [facebook](#)



CHEZ LOLO
308 J'aime • 325 followers

Message J'aime Q Rechercher

Tillyweez - 06 78 85 71 68 facebook.com/Tillyweez

Réouverture
dimanche 3
mars



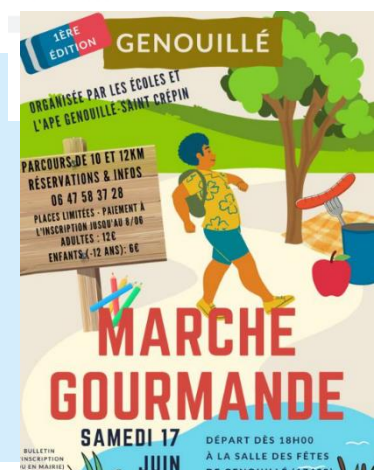
Bruno Raoult

Cafés, bars

Soirée Cabaret – bal masqué – marche gourmande APE

2024

L'APE est toujours aussi dynamique et a organisé différents événements en 2023, les grandes nouveautés de l'année ont été la soirée Cabaret qui a attiré énormément de monde puisque la salle des fêtes était remplie. Les enfants ont pu profiter également d'un bal masqué et toute la population d'une marche gourmande ... miam ... miam... Félicitons- les !



MAIRIE

Adresse 6 bis, rue de la Garenne
Téléphone05.46.27.72.13
Mail mairie@genouille17.fr
Site www.genouille17.fr

Horaires d'ouverture :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15

AGENCE POSTALE

Téléphone05.46.27.72.13

Horaires d'ouverture :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15

Le samedi de 10h00 à 11h45

BIBLIOTHEQUE

18 rue des forgerons 17430 GENOUILLE

Horaires d'ouverture :

mardi : entre 16h et 18h,

mercredi : entre 11h et 12h30,

vendredi : entre 16h et 18h,

samedi : entre 10h et 12h

SOCIAL

Centre Intercommunal d'Action Sociale

3 Avenue du Général De Gaulle 17700 SURGERES

Tél. : 05 46 52 89 01

Courriel : accueil@cias-aunis-sud.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16 h

Élu référent pour la commune :

M. Jean-Michel SOUSSIN, Maire

Tél. : 05 46 27 72 13

A.D.M.R. (Aide à Domicile en milieu rural)

Monsieur Jacky BRILLOUET

Tél. : 05 46 07 07 63

Tél. : 06 13 04 52 67

105 rue Audry de Puyravault

17700 Surgères

Courriel : surgeres@fedel7.admr.org

GENOUILLE

INTRA MUROS



IntraMuros

Pour informer ses habitants, votre commune se dote d'une application dédiée INTRAMUROS (En place depuis mai 2021) à télécharger sur votre téléphone ANDROID ou APPLE

L'application mobile IntraMuros vous permet d'être informé, d'être alerté et de participer à la vie locale.

Vous recevez des alertes directement sur votre smartphone .
Vous accédez au journal de la commune, aux événements de la CDC Aunis Sud et aux points d'intérêts touristiques.

Vous pouvez consulter les services que vous souhaitez :
l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les médiathèques et les commerces.
En 2023, vous retrouverez les menus du restaurant scolaire.

Ouvrez IntraMuros et sélectionnez GENOUILLE



- Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou votre tablette en recherchant "IntraMuros" sur AppStore ou Google Play (Playstore) ou de flasher le QR Code ci-dessous



Les Formalités... où se renseigner ?

Carte Nationale d'identité (Site ANTS ants.gouv.fr) puis.....Mairie de Surgères ou Tonnay-Boutonne sur rendez-vous
Carte d'Electeur (être inscrit sur liste électorale).....www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1962
Autorisation de sortie du Territoire pour un mineur.....www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359
Carte Grise (Site ANTS ants.gouv.fr).....ou chez un professionnel habilité
Déclaration de naissance Mairie du lieu de naissance
Mariage Mairie choisie pour le mariage
Déclaration de décès Mairie du lieu de décès
Copie intégrale ou extrait de l'acte de naissance, mariage, décèsMairie de naissance, mariage, décès
Extrait de casier judiciaire..... Casier judiciaire national de Nantes (02.51.89.89.51)

Les gestes qui sauvent

L'Affiche des Premiers Secours

NUMEROS D'URGENCE

15 : SAMU - SECOURS AUX VICTIMES / 17 : POLICE GENDARMERIE - ORDRE PUBLIC

18 : POMPIERS - SECOURS AUX BIENS ET SAUVETAGE

112 : NUMÉRO D'URGENCE EN EUROPE / 115 : SAMU SOCIAL - DÉTRESSE SOCIALE.

JE TELEPHONE A UN DES NUMÉROS D'URGENCE ci dessus

JE DONNE MON IDENTITÉ - MON NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
L'ADRESSE DU LIEU DE L'ACCIDENT - LA NATURE DE L'ACCIDENT
LE NOMBRE DE VICTIMES - LES GESTES EFFECTUÉS
JE DEMANDE SI IL Y A AUTRE CHOSE À FAIRE ?
JE DEMANDE SI JE PEUX RACCROCHER ?

URGENCES

Pompiers.....	18
Gendarmerie.....	17
SAMU	15
Numéro d'appel d'urgence européen.....	112
Numéro pour les sourds et malentendants (fax & SMS)114	
Centre Anti-Poison	05.56.96.40.80

SERVICES MEDICAUX

Maison médicale de MURON

7 rue du champ de foire

Médecin

Docteur HALBERT 05 86 30 07 19

Docteur GILLE 05 86 30 08 86

Infirmiers

Mme Laure EXERTIER 07 85 87 63 37

Orthophonistes

Mesdames DANDURAND et BERTIN

05 46 31 63 74

Kinésithérapeutes

Madame JACQUELIN .. 05 46 27 17 50

Ostéopathe

Monsieur GARÇON 05 79 97 50 02

Pharmacie

du Centre..... 05 46 27 70 66



Maison médicale de SAINT

PIERRE LA NOUE 1 rue chante

alouette

Médecins

Docteur COLIN..... 05 46 67 89 54

Docteur POUPIN..... 05 46 68 83 15

Docteur MAKOS..... 05 46 67 67 69

Infirmiers - cabinet 05 46 68 81 90

Monsieur BUISSON

Mesdames SAUNIER COURDE

MENNEGUERRE- COLLEU

Portable 06 09 57 07 91

Orthophoniste

Madame FRAIGNIAUD..... 06 10 42 37 80

Ostéopathe

Monsieur HELIE 05 16 49 18 59 / 06 08 16 86 66

Kinésithérapeute – Cabinet 06 29 12 65 63

Monsieur Lucian NISTOR 06 66 06 13 77

Madame Agata KRYSZPIN..... 07 68 74 22 78

Monsieur Robert FORMAGIU 06 68 54 80 43

Psychothérapeute

Madame CARNEIRO 06 40 91 85 38

Pharmacie

VERMANDE..... 05 46 68 81 24

Hôpital de Rochefort

Adresse : 1, avenue de Béligon BP

30009 17 301 Rochefort Cedex

Prestations : 24h/24, Service d'urgence,

Gériatrie, Chirurgie, Maternité,

Consultation

Tél : 05 46 88 50 50 / <http://ch-rochefort.fr/fr/>

L'inconscience : le bilan.



Comment ça va ?
Serrez-moi la main.

IMPORTANT

- Stimuler la victime, lui parler.
- Si pas de réponse, basculer prudemment la tête en arrière.
- Vérifier la respiration pendant 10 sec.
- La victime respire-t-elle ?
- Oui, elle respire. Mettre en PLS, alerter, surveiller.
- Non, elle ne respire pas. Alerter, commencer la réanimation, demander un défibrillateur(DAE).

La Position Latérale de Sécurité (P.L.S.)



IMPORTANT

- Écarter le bras côté sauveur à angle droit.
- Saisir le bras opposé, placer le dos de la main contre l'oreille côté sauveur.
- Plier la jambe opposée, appuyer sur le genou pour basculer la victime.
- Stabiliser en plaçant la jambe en trépied.
- Ouvrir la bouche.
- Alerter les secours.
- Couvrir la victime.
- Surveiller la respiration.
- Femme enceinte: tourner du côté gauche.
- Lésion : tourner du côté atteint.
- Si convulsions : attendre la fin puis mettre en position latérale de sécurité



respiration?

oui elle respire
non elle ne respire pas

Mise en Position Latérale de sécurité (PLS)

Réanimation Cardio-Pulmonaire

Le massage cardiaque ou RCP, Réanimation Cardio-Pulmonaire.



IMPORTANT

- La victime doit être allongée sur un sol dur.
- Placer les mains au milieu de la poitrine, sur la ligne du sternum sans appuyer sur les côtes.
- Réaliser 30 compressions. Comprimer verticalement en enfonçant la cage thoracique de 4 à 5 cm.
- Réaliser 2 insufflations.
- Répéter ces gestes jusqu'à :
- l'arrivée des secours.
- la mise en œuvre d'un défibrillateur automatisé externe.
- la présence de signes de vie de la victime.
- Adopter un rythme régulier pour permettre au cœur de bien se remplir.

massage x30

souffle x2

Contrôler la respiration toutes les 2 minutes

Le Défibrillateur Automatisé Externe (D.A.E.)



IMPORTANT

- Mettre l'appareil en fonction et suivre ses indications vocales et visuelles.
- Positionner les électrodes comme indiqué sur le schéma visible sur les électrodes ou leur emballage.
- S'assurer que personne ne touche la victime lors de l'analyse du rythme et de la délivrance du choc.
- En l'absence de signes de vie, reprendre la RCP.
- Le DAE doit rester allumé et en place jusqu'à l'arrivée des secours.



Chez l'enfant de plus de 1 an, une électrode sur le thorax et une au milieu du dos.

ATTENTION: L'UTILISATION DU DÉFIBRILLATEUR EST INTERDIT POUR L'ENFANT DE MOINS DE 1AN.

CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE

Les élèves sont accueillis depuis les ateliers de jardin musical jusqu'à la formation pour adultes. La pratique d'ensemble est au cœur des préoccupations, enjeu de l'enseignement musical.

Le Conservatoire de Musique Aunis Sud propose un accueil personnalisé prenant en compte chaque projet musical et un enseignement éclectique centré sur une pratique artistique épanouissante pour chacun, enfant, adolescent ou adulte. Le Conservatoire a été pensé comme un lieu intergénérationnel, espace de rencontre et d'échange : l'accueil débute dès 5 ans et concerne également les adultes, y compris débutants.

Bon à savoir : la formation des élèves est répartie sur 3 grands cycles d'une durée moyenne de 4 ans chacun. Toutefois, les élèves souhaitant développer un projet musical plus personnel peuvent aborder un parcours différencié à partir du second cycle, toujours en lien avec une dimension collective.

Il est associé à l'organisation du Stage et du Festival de l'Académie de Cuivres et Percussions de Surgères,

<https://aunis-sud.fr/je-meplanouis-en-aunis-sud/je-suis-curieux/equipements-culturels/>

POUR CONTACTER LE CONSERVATOIRE

21 ter rue Julia et Maurice Marcou
17700 Surgères

Tél. : 05 46 07 04 88

conservatoiredemusique@aunis-sud.fr

HORAIRES

du mardi au vendredi
9h – 12h & 14h – 18h

le Samedi 9h30 – 12h30

<https://fr-fr.facebook.com/conservatoiredemusique.aunissud/>
Facebook

Nouveau Directeur : Renaud HINNEWINKEL



ADMINISTRATIONS

Communauté de communes AUNIS SUD

Adresse : 45 avenue Martin Luther King,
17700 Surgères

Téléphone : 05.46.07.22.33

Fax : 05 46 07 72 60

Courriel : contact@aunis-sud.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00

Et le vendredi de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00

Président Jean GORIOUX

Sous-préfecture de Rochefort

Adresse : 21 rue Jean Jaurès

17 300 ROCHEFORT

Téléphone : 05.46.27.43.00

Sous-Préfet : Monsieur Stéphane DONNOT

Calendrier des Vacances scolaires

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
	Zone A	Zone B	Zone C
Vacances d'hiver	Du samedi 17 février au lundi 4 mars 2024	Du samedi 24 février au lundi 11 mars 2024	Du samedi 10 février au lundi 26 février 2024
Vacances de printemps	Du samedi 13 avril au lundi 29 avril 2024	Du samedi 20 avril au lundi 6 mai 2024	Du samedi 6 avril au lundi 22 avril 2024
Vacances d'été		Samedi 6 juillet 2024	

ENSEIGNEMENT / PERISCOLAIRE & NOUNOUS

Groupe scolaire

Ecole maternelle de St Crépin

Directrice : Mélanie LARCHET

Tél : 05.46.33.26.40

Ecole Primaire de Genouillé

Directeur : Johan FALON

Tél : 05.46.27.77.20

Collèges

TONNAY-BOUTTONNE

Collège Marcel PAGNOL

Tél : 05.46.33.33.49

SURGERES

Collège Hélène de Fonsèque

Tél : 05.46.07.00.67

Collège Jeanne d'Arc

Tél : 05.46.07.02.03

Accueil de Loisirs et

de garderie de

Genouillé

Directeur :

Monsieur Sylvain LE CORRE

Tél : 07.50.15.52.51

Assistantes maternelles

Madame Natacha RUAUD

Rte du Logis Porcheresse

Tél : 05 16 49 19 16 ou 06 65 14 86 83

Madame Stéphanie BONNEAUD

8, Rue du pont d'Hyvrai

Tél : 07 82 09 35 04



EMBALLAGES

Tous les emballages se trient

Sans restes alimentaires, ne pas rincer, ne pas imbriquer, ne pas écraser.



Briques alimentaires Plastiques rigides Plastiques souples Emballages en métal

VERRES

Bocaux, pots en verre, bouteilles.



BIODÉCHETS

Restes de viande, de poissons et de crustacés, restes de repas, épluchures, croûtes de fromage, essuie-tout... (voir au dos)



PAPIERS ET PETITS CARTONS

Tous les papiers et petits cartons se trient et se recycle

Petits emballages en carton, prospectus, courriers, journaux et magazines...



TEXTILES

Vêtements et linge de maison propres et secs, même usés. Chaussures liées par paire. À déposer dans un sac fermé.



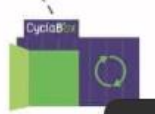
ORDURES MÉNAGÈRES

Seulement ce qui ne peut pas être trié. Produits d'hygiène jetables (cotons, masques, couches jetables...), petits objets cassés, sacs d'aspirateur...



OBJETS EN BON ÉTAT

Donnez, vendez ou déposez dans la CyclaB'Box



J'ALLÈGE MA POUBELLE. JE TRIE MES BIODÉCHETS...

QUEST-CE QUE C'EST ?

Vous les avez repérées dans votre commune ? Ces bornes à couvercle marron permettent de trier facilement vos déchets de cuisine, à tout moment !



EN PRATIQUE !

1 RETREZ GRATUITEMENT LE KIT EN MAIRIE Sur présentation d'un justificatif de domicile

2 TRIEZ LES BIODÉCHETS DEPUIS VOTRE CUISINE

3 DÉPOSEZ UNIQUEMENT LES SACS BIODEGRADABLES DANS LES BORNES BIODÉCHETS, À TOUT MOMENT



DÉCHETS AUTORISÉS

RESTES DE VIANDE, DE POISSONS ET DE CRUSTACÉS, RESTES DE REPAS, ÉPLUCHURES, CROÛTES DE FROMAGE, MARC DE CAFÉ, ESSUIE-TOUT ET MOUCHOIRS BLANCS UNIS...



DÉCHETS INTERDITS

SACS PLASTIQUES, MÉTAL, EMBALLAGES, VERRES, ALIMENTS EMBALLÉS, COUCHES ET PRODUITS D'HYGIÈNE, DÉCHETS DE JARDIN...



PAS DE SACS PLASTIQUES

Triés, les biodéchets sont compostés à proximité et utilisés localement par les agriculteurs. Pour préserver la qualité du compost, merci d'utiliser uniquement les sacs biodegradables fournis et veiller à respecter les consignes de tri.

UN DOUTE. UNE QUESTION ?

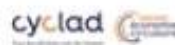
Rendez-vous sur notre site internet :



cyclad.org

contact@cyclad.org

Tél. 05 46 07 16 66



HORAIRE des DÉCHETTERIES de Surgères et de La Devise (fermeture en 2024

– merci à son Président pour son absence de soutien)

Concernant les déchets acceptés, nous vous invitons à consulter le site de cyclad.org onglet TRIER sous rubrique le tri en déchetterie.

	SURGÈRES	LA DEVISE	ANNEZAY
Lundi	9h-12h30 / 14h-17h30	9h-12h30	Fermée
Mardi	9h-12h30 / 14h-17h30	Fermée	9h-12h30 / 14h-17h
Mercredi	9h-12h30 / 14h-17h30	9h-12h30	Fermée
Jeudi	9h-12h30 / 14h-17h30	Fermée	9h-12h30
Vendredi	9h-12h30 / 14h-17h30	14h-17h30	9h-12h30
Samedi	9h-12h30 / 14h-17h30	Fermée	9h-12h30

Comment faire ?

- 1 J'appelle au **0 970 870 870** au plus tard la veille de mon déplacement avant 17h et le vendredi avant 17h pour un déplacement le lundi.
- Je réserve mon déplacement sur l'application gratuite : **Mon TAD Nouvelle-Aquitaine**
- OU Je réserve en ligne sur le site : transports.nouvelle-aquitaine.fr/transport-la-demande/reserver/charente-maritime
- 2 Je donne mon nom, mes coordonnées et indique ma destination.
- L'opérateur m'indiquera l'heure prévisionnelle de ma prise en charge et me confirmera l'heure d'arrivée à destination. Je pense à réserver mon retour si besoin.
- 3 Je me tiens prêt devant mon domicile lorsque le véhicule se présente.
- 4 Je règle mon voyage auprès du conducteur.

Pour le retour, rdv sur le lieu initial de dépôt à l'heure convenue.

C'est parti!!!

Toute l'information sur transports.nouvelle-aquitaine.fr



Le Transport à la Demande (TAD) est un service public et collectif, ouvert à tous, proposé par la Communauté de Communes Aunis Sud avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité (médecins, supermarchés, centre social...) de votre communauté de communes (minimum à 3 km de votre domicile).

Ce service, à un tarif modique, fonctionne aux jours et horaires indiqués dans cette fiche horaire (hors jours fériés).

MA RÉSERVATION EST OBLIGATOIRE LA VEILLE DE MON DÉPLACEMENT

Sur l'application gratuite : **MON TAD NOUVELLE-AQUITAINE**



ou RÉSERVATION EN LIGNE : transports.nouvelle-aquitaine.fr



ou au **0 970 870 870**

APPEL NON SURTAXÉ

Le centre d'appels est ouvert du lundi au samedi de 8h à 19h (hors jours fériés).

La plateforme de réservation vous permet d'organiser votre transport à la demande avec votre compte en ligne. Une fois créé, vous conservez votre compte en ligne et vous pouvez accéder à toutes les réservations faites ou en cours.

Transport à la Demande

2,30€	1 voyage tarif public
4,10€	Aller/Retour tarif public
0,40€	1 voyage tarif Solidarité* pour personnes de la Carte Solidaire

La Communauté de Communes vous transporte vers

7 destinations à AIGREFEUILLE D'AUNIS

12 destinations à SURGÈRES



Ouvert à tous Accès PMR

J'appelle, je réserve, je voyage!



Plus d'informations sur : aunis-sud.fr ou transports.nouvelle-aquitaine.fr

offre valable du 01/09/2023 au 31/08/2024

LA MEDIATHEQUE

Vendredi 17 novembre 2023

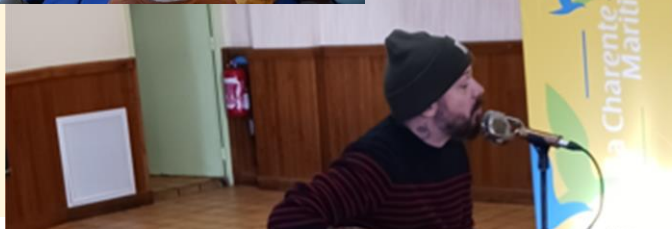
"Du blues à Genouillé."

Un **spectacle autour du blues** a été organisé par la Médiathèque et la Mairie de genouillé avec le concours de la Médiathèque départementale de Charente-Maritime le vendredi.

Cyril Maguy, "auteur-compositeur-interprète" et grand passionné de blues a animé, équipé de ses guitares, dont certaines fabriquées dans les années 1920-1930, un show

de grande qualité qui a émerveillé les enfants de l'école élémentaire de Genouillé. L'artiste nous a interprété des morceaux du Bluesman Charley Patton. Les sourires se lisaient sur les visages de **nos jeunes** générations qui ne manquaient pas de participer en **tapant des mains** au **rythme de la musique**.

La représentation s'est terminée par les questions des élèves, à la fois, intrigués et enchantés par cette musique nouvelle à leurs jeunes oreilles. Chacun est reparti avec du rêve et du blues plein la tête.



Baby brass band

Samedi 9 septembre 2023

Presqu'au frais, le spectacle des Baby Brass Band a coloré par sa musique la salle des fêtes. Les heureux spectateurs ont pu **chantonner** des **musiques** bien connues avec sa troupe. On doit ce joyeux moment aux amis de la médiathèque de Genouillé.

A la fin du spectacle, nous avons **savouré** les délicieux **gâteaux** confectionnés par les **bénévoles**.

Nos terribles larrons ont même réussi la prouesse de réveiller les plus fatigués... ils sont vraiment très bruyants, dans le bon sens du terme...



La fête des écoles

24 juin 2023



Dans une atmosphère estivale, s'est déroulée les **spectacles** des écoles de **Genouillé-St Crépin**, les **enfants** après de nombreuses répétitions ont interprété des chansons et respectés les chorégraphies apprises. Les parents, familles, amis étaient là pour les encourager et s'émerveiller de leur talent à occuper la scène et de se transformer en **acteur en devenir** pour certains... Bravo à eux, à leurs enseignants et au public..





Les associations de notre commune

Les Amis de la Médiathèque

Présidente : Mireille Santolini
16, rue des Forgerons - 17430 GENOUILLÉ
05-46-41-11-32

Association Communale de Chasse

Président : Laurent Normand
17, rue de l'Ancienne Mare La
Tublerie - 17430 Genouillé

Comité des fêtes

Président : Rémi DEMOULIN
6, bis rue de la Garenne - 17 430 GENOUILLÉ

Les Oiseaux de Passage

Hameau de la Bouquetière
11, rue des Frênes - 17 430 GENOUILLÉ
06-72-32-53-76
lesoiseauxdepassage.fr@gmail.com
www.lesoiseauxdepassage.fr

La Gaule Genouillaise

Président : Ludovic EPAUD
6, bis rue de la Garenne - 17 430 GENOUILLÉ
06 50 87 37 80

Association des Parents d'élèves

Président : Cédric GARNIER
6, bis rue de la Garenne - 17 430 GENOUILLÉ

Liberty Rider MCP 17

Président Régis VICARD
6, bis rue de la Garenne - 17 430 GENOUILLÉ
06-68-68-13-40

Foyer rural

Présidente : Chantal MIMAULT
6, bis rue de la Garenne - 17 430 GENOUILLÉ
06-61-55-84-49

Proposition de réunion des
associations :

Date à définir en 2024

Les amis de la médiathèque

Rétrospective : **10 février**. Ronde des histoires. Le calendrier des spectacles ayant été fixé, c'est ainsi que le 14 octobre a eu lieu une séance intitulée « **Le réveil des sons** » présenté par Luc Diabira. 19 enfants et 10 adultes étaient présents.

En janvier, des bénévoles ont été sollicités pour assister au concours « Les petits champions de la lecture » organisé par l'école pour les CM1 CM2 .

Comme depuis quelques années, nous avons participé au **prix des lecteurs de la CDC**. C'est Marie Vareille qui l'a emporté pour son roman « Désenchantées »

Nous avons également participé au **festival de la littérature de Cognac**. Cette année le pays choisi était l'Italie. Le prix a été décerné à Guiseppe Catozzela pour son roman « Brigantessa »

Le **9 septembre** notre traditionnel spectacle de rues s'est replié dans la salle des fêtes en raison de la chaleur torride qui sévissait. 4 excellents musiciens le **Baby Brass Band** nous ont offert un concert de grande qualité avec « Fe le Bo » : humour, drôleries, improvisations, entrain, nous ont régalé pendant 2 h. Les absents ont eu tort !

Le **17 novembre**, les enfants de l'école ont assisté à une **séance musicale** autour du **blues** et de **l'esclavage** avec « Les bedaines en coton »

Le **5 décembre** un **ciné-débat** proposé par l'espace Mendès France de Poitiers a permis de réfléchir sur le thème de : « **A quoi servent les mathématiques** ».

Nous remercions la Mairie pour la subvention de 500 € qu'elle a bien voulu nous accorder.

De nouveaux bénévoles sont venus nous rejoindre et d'autres seraient toujours les bienvenus. Téléphone : 05.46.41.11.32 . Le secrétariat sera maintenant assuré par Bernadette.

Les horaires d'ouverture au public restent inchangés et nous aurons plaisir à vous recevoir.

Animée par notre équipe de **bénévoles** avec la participation du bibliothécaire Eric Chenault, la **médiathèque** est ouverte :

- le **mardi de 16h à 18h**,
- le **mercredi de 11 heures à 12heures 30** par Eric
- le **vendredi de 16h30 à 18h**,
- le **samedi de 10h à 12h**.

**Si vous vous souhaitez nous rejoindre et devenir membre
Appelez-le° 05.46.41.11.32**

Association Communale de Chasse Agréée

Président : Monsieur Laurent NORMAND 07.70.27.80.14

En dehors de la chasse, l'association mène d'autres actions sur le terrain qui contribue à l'équilibre de la faune :

1. **Piégeurs agréés (Pour la régulation du renard)**
2. **Tireurs pour les corvidés (Déclaration voir ACCA)**
3. **Tireurs et piégeurs de ragondins (Liste en Mairie)**
4. **Déclaration de dégâts pour des faits occasionnés sur les volailles (Poulailler) par des renards ou autre (Feuille de déclaration à retirer en Mairie)**

Laurent Normand

Comité des fêtes de Genouillé

Durant cette année, le Comité des fêtes de Genouillé a organisé plusieurs évènements. Mais bien d'autres seront à venir en 2024.



En effet, le **8 septembre**, nous avons organisé une soirée rugby où nous avons diffusé le match d'ouverture de la coupe du monde à la salle des fêtes de Genouillé.

La bonne humeur était au rendez-vous et nous avons passé une excellente soirée.

Le **20 et 21 Octobre**, nous avons tenu une **buvette** pour le **Rallye d'Automne**.

Nous avons aussi proposé quelques plats avec l'aide du club de moto de Genouillé, les Liberty Rider.

Le samedi **28 octobre**, nous avons soutenu la **marche** pour **Octobre rose** en **collaboration** avec la **commission animation** de la **Mairie de Genouillé**.

Bien que la météo n'était pas au rendez-vous, les personnes les plus téméraires ont pu tout de même parcourir quelques kilomètres avec la participation des Liberty Rider qui ont assuré la sécurité des participants.

Nous avons fini la journée avec le tirage au sort de la tombola et la remise des prix accompagnée d'une petite collation offerte par les partenaires.

Nous vous donnons rendez-vous en 2024 pour encore plus d'événements organisés par votre comité des fêtes.

De plus, nous recherchons des bénévoles pour élargir notre Comité des Fêtes !

Être bénévole au Comité des Fêtes c'est apporter son savoir-faire et son temps au service de nos différents événements, être membre à part entière d'une équipe dans le respect et la tolérance, c'est être porteur des valeurs de notre Comité des Fêtes.

Les bénévoles du Comité des Fêtes participent aux événements que nous organisons.

Nous recherchons particulièrement des bénévoles disponibles et dynamiques. Les personnes ayant l'envie de réaliser un projet en collectif seront accueillies avec joie.

Président : Rémi DESMOULIN

Vice-président : Régis VICARD

Trésorière : Pascale ROUMANTEAU

Secrétaire : Régis VICARD

Bénévoles : Brigitte et Morgan

Pour plus de renseignement **Contactez Rémi** : **06 22 52 34 37**



Artisans - Commerçants

Menuiserie Claudy RUAUD

9, rue des Iris, Luez
Tél : 05 46 43 06 74 ou 06 64 86 01 66

Bar-Tabac Bruno RAOULT

9, Rue des Forgerons, Genouillé
Tél : 05 46 27 83 02

Maçonnerie Maxime AUGUSTE

2, rue des Cigales, La Brulée
Tél: 05 46 27 71 86 / 06 63 00 65 00

EURL Gérard LACHAISE

11 rue du lavoir, La Barre
Tél : 06 65 24 06 52

Multi-services Cédric LAVACHERIE

Peinture en bâtiment
1, Bis rue des Cigales
Tél. 06.61.53.28.01

Paysagiste Philippe VERNOUX

2, route des Rosées, Genouillé
Tél : 05 46 27 78 85

Clôture jardin dératisation

désinsectisation David ACHAIN
Tél: 06 60 41 81 45

Electricité/rénovation Franck LOSEY

1, rue de l'ancienne mare
Tél. 06 50 57 90 70

Menuiserie Florent BROSSEAU

Tél. 06 37 40 69 11

Menuisier Fabrice FOUCAUD

Pose de cuisines, dressings..
4, impasse des boutons d'or
Tél. 06 76.39 45 61

Electricité Plomberie

SARL GOUELLO MAURIN
4, Rue des églantiers
Tél : 05 46 33 26 55

L'atelier du 5

Perles de verre

Jean-Guy MOSSOT
5, Placedel'Eglise
Tél : 06 16 29 26 82

Menuisier

Antony GAY
Antony-menuiserie@gmail.com
Tél : 07 89 99 98 23

Labo découpe viande - José CARNEIRO

15, Rte du Marais Porcheresse
Tél : 06 73 77 78 96

Camping Blue Lagon by Ile verte

Tél: 06 09 73 58 12
campingbluelagon@hotmail.com
<https://www.campingileverte.com/>

Cosmétiques bio (FB- hinu.cosmetique)

Aline CHERASSE
1 rue du péré
Tél : 06 69 16 66 77

Dépannage électroménager

Etienne ALBERT
8 du Fer à Cheval
Tél. 06 45 95 42 00

Fabrication de bijoux artisanaux

Atelier Swagatam
Fabrication Galettes Charentaises
Valérie GENIS 3, Place de l'église
Tél : 06 64 23 22 86



Diététicienne, nutritionniste

Thérapeute psychocorporelle
Psychothérapeute en relaxation
Véronique THEVENIN
4, rue des Hirondelles, LUEZ sur
RDV au 06 63 76 18 69
veronique-thevenin.com

Gîtes et chambres d'hôtes à Genouillé

les adresses à connaître



Christian et Marie Clothilde d'Ambrière

Gîte de charme : Le Fief - 6, allée du Fief
Tél : 06 18 32 85 00

Famille Morisset

Accueil paysan - Hameau de Montifaud
Tél : 05 46 67 15 10

<http://gitedemontifaud.fr>

Pierre Richard

4, rue du Lavoir - La Barre
Tél : 03 44 58 63 36

Les Rozos

4, rue de la Garenne- centre bourg
Tél : 09 80 77 91 20

bobruben@hotmail.fr

Sylvia et Florent BRARD

3, bis allée du Fief
Tél : 05 46 27 76 76

sylviabrard2011@live.fr

Ibrahim AL KIBSI

Domaine de Font Sauzine
Tél : 06 14 65 76 74 / 06 23 16 94 42

Abderrahmane KERZAZI

Accueil paysan La Bouquetière
Tél : 06.72.32.53.76

abderrahmane.kerzazi@gmail.com

La Lémière

Pascale ROUMANTEAU
Tél : 06.74.83.31.98

Les moulins du fief

Madeleine CASTEN
Tél : 06.86.32.07.57

lesmoulinsgenouille@gmail.com

La Brulée

Tél : 06.61.22.17.76
Lacigale17@outlook.fr



le Palace

Cinéma Spectacles Multimédia

Sortir en Aunis sud, ça passe notamment par le Palace qui offre des Spectacle, du théâtre, du cinéma, et des ateliers multimédias aux publics jeunes et aux scolaires

<https://www.lepalace-surgeres.fr/>

Découvrez le programme actualisé régulièrement

ESPACE CULTUREL

de la CdC Aunis Sud

Rentrée des classes

4 septembre 2023

Comme chaque année au mois de septembre, les **enfants** ont **retrouvé le chemin de l'école**, au grand soulagement des parents (pour quelques-uns). Un **accueil chaleureux** était assuré par les **parents d'élèves** et les enseignants avaient prévu une **rentrée en chantant...** sympa la rentrée



Les incivilités

2023

Les actes d'incivisme dans notre village

Nous constatons depuis quelques années un délitement de nos devoirs civiques dans notre commune de Genouillé.

Certains habitants ont délaissé leurs devoirs civiques et ne se sentent pas concernés par la propreté ou le respect du cadre, ainsi que par la solidarité envers leurs voisins.

Les nuisances nocturnes et diurnes, les vidanges des déchets domestiques dans nos rues et dans nos berges c'est comme si on était en train de revenir à l'antiquité.

Le manque d'engagement empathique, un sourire et un bonjour ne coûtent absolument rien, bien au contraire, ils détendent nos muscles faciaux et nous apportent une bonne dose de dopamine.

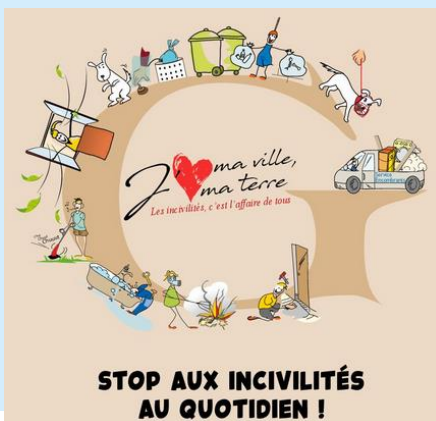
Je ne vous parle pas de nos adorables canidés, qui font leurs besoins naturels sur nos trottoirs, et leurs déjections nous font slalomer avec élégance.

Sans vouloir passer du coq à l'âne, du point de vue des principes universelles du Kybalion, il est intéressant de remarquer que cet incivisme chez nos concitoyens est bien illustré par le principe de la correspondance.

Ce principe, implique l'idée qu'il y a « **un rapport constant entre les lois et les phénomènes de divers plans de l'ÊTRE et de la VIE** ». « Ce qui est en haut est comme ce qui est en bas ; « Ce qui est en bas est comme ce qui est en haut ». Ce principe nous pouvons appliquer aussi en, ce qui est dedans est comme ce qui est dehors et ce qui est dehors est comme ce qui est dedans.

Autrement dit, nous ne pouvons pas révéler ce qui ne se trouve pas à l'intérieur. Alors un peu de respect, de gentillesse, d'empathie, d'humain ça fera du bien à tous.

Magnolia OURIQUES



Après un été très chaud et sec, un automne et hiver très très humides

Automne 2023

Les **anciens** étaient habitués à un **changement de saison radical** et à retrouver un marais très humide et avant que ceux-ci soient canalisés, la mer remontait à proximité de notre commune, une vieille carte en témoigne. Faut-il craindre avec le réchauffement climatique, que la mer reprenne ses droits ?



Projection de submersion en 2050



LIBERTY RIDER MCP 17

L'année 2023 des Liberty Rider
2023 a été une année riche pour le Club.



Au mois de Mai, Nous sommes partis au lac de Vassivière afin de profiter des festivités qui y étaient organisées par le club de moto local, les Singlar Feron.

Situé entre la creuse et la haute Vienne, c'est un endroit magnifique où il fait bon vivre. C'est une destination de choix pour tout amoureux de la moto tant par ses paysages magnifiques que par ses routes sinueuses et bordées de forêts. Nous avons prévu d'y retourner en 2024.

Le 17 Août été organisée une soirée mousse au camping de Genouillé, nous y avons passé un bon moment entre amis et peut être nous sommes nous croisés entre deux bains de mousse!

Courant Octobre, nous avons, comme chaque année, organisé à l'étang des rosées de Genouillé notre concentration moto automnale.

Des stands étaient présents et nous avons fait venir le groupe de musique Onoda pour mettre de l'ambiance. La buvette ainsi que la restauration ont été assurées par les membres du club.



Ce fut un franc succès. Nous remercions les personnes présentes qui ont fait de ce Week end un très bon moment. D'ailleurs, notre concentration hivernale de février 2024 qui vient de se terminer a permis de nouvelles rencontres.

De plus, le dimanche nous proposons une balade moto avec un départ vers 10H pour découvrir les paysages de notre belle région.



De plus, nous nous sommes associés au Comité des fêtes de Genouillé afin de vous proposer diverses animations comme l'ouverture de la coupe du monde de rugby, la tenue d'une buvette au rallye d'automne ainsi que la sécurité à la marche d'octobre rose.

Bon début d'année 2024 et nous vous informons que plusieurs évènements seront organisés dans notre commune de Genouillé.

Pour nous suivre et pour plus d'informations, consultez notre page facebook Liberty rider MCP 17.

Toujours très actifs, nous organisons chaque mois des balades motos avec repas et bonne humeur.

Tout le monde y est le bienvenu avec ou sans moto.



Des stands étaient présents et la restauration était assurée par les membres du club.

De plus, le dimanche nous avons proposé une balade moto pour découvrir les paysages de notre belle région.

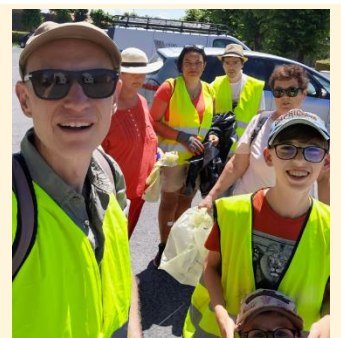
A tout ceci s'ajoute aussi une seconde concentration qui se déroulera au mois d'octobre ainsi qu'une balade organisée chaque mois. Plus d'info sur notre page facebook Liberty rider MCP 17.

A bientôt !

Nettoyage de la commune

10 juin 2023

A l'initiative de la mairie et des membres du CMJC, un nettoyage de printemps s'est déroulé le 10 juin dernier. Les jeunes du CMJC avaient réalisé l'affiche. La temps était chaud et quelques habitants étaient venus la fleur au fusil pour passer à l'action. On vous **espérera plus nombreux en 2024** pour être encore **plus efficaces** ! Merci d'avance,



L'accueil de loisirs de Genouillé-St crépin

Saison 2023/2024



Accueil de loisirs

Directeur Mr LE CORRE Sylvain
Directrice Adjointe Mme EPAUD

Tél: 07.50.15.52.51

accueil.loisirsgenouille17@orange.fr

Animatrices: Christine, Anne-Marie et Cynthia

Horaires périscolaires:
7h15/8h30 et 16h20/18h30

Horaires des mercredis:
7h30/18h30

Horaires « petites vacances »:
7h30/18h30

Cette nouvelle année au centre de loisirs du SIVOS Genouillé-St Crépin se déroule avec une belle énergie et beaucoup d'entrain ! Les enfants des 2 écoles du RPI sont heureux de retrouver toute l'équipe d'animation qui regorge d'idées et de projets à leur proposer. Ce 1er trimestre nous avons accueilli pas moins de 80 enfants sur les temps périscolaires, les mercredis, et les vacances de La Toussaint, ça fait vraiment plaisir !

Sur le périscolaire matins et soirs, nous proposons tout un panel de jeux, des jeux de société, des jeux à caractère sportif, des jeux de cour, ainsi que des jeux proposés par les enfants. Des activités manuelles sont aussi régulièrement réalisées avec les enfants afin de développer leur créativité et leur dextérité.

Les mercredis fonctionnent mieux que les dernières années avec une fréquentation en sensible hausse, nous accueillons 25 enfants en moyenne sur des 1/2 journées ou des journées complètes. L'équipe d'animation propose des projets à thèmes par période de vacances à vacances, cette année nous sommes sur les 4 saisons. Des sorties sont régulièrement proposées, vous pouvez consulter le programme sur les tableaux d'affichages des 2 écoles. Petit rappel pour les parents, il est important d'anticiper les inscriptions au minimum d'une semaine.

Les vacances de La Toussaint ont été une belle réussite tant au niveau de la fréquentation que des projets réalisés, le thème des vacances est « voyage en montgolfière autour du monde ». Lors de ces dernières vacances le Kenya était à l'honneur, ainsi qu'halloween bien sûr ! Nous avons clôturé les vacances avec une sortie ludique à l'île de Tijo avec le groupe des moins de 6 ans, les enfants ont adoré, à refaire !





Pour inscrire vos enfants au périscolaire, les mercredis ou/et aux petites vacances assurez-vous d'avoir complété et rendu le dossier d'inscription (fiche d'inscription, fiche sanitaire, quotient familial, attestation règlement intérieur). Si vous avez des questions vous pouvez contacter le directeur Mr LE CORRE ou son adjointe Mme EPAUD.

Au plaisir d'accueillir vos enfants,

Mr LE CORRE Sylvain

da



Coupe du monde de Rugby

8 septembre et 28 octobre 2023

Genouillé fait partie des communes, fans du rugby. Ainsi, le comité des fêtes et l'APE ont respectivement organisé le match d'entame et la finale. Plusieurs dizaines de spectateurs ont pu profiter des **matches** sur **grand écran**. Le plaisir est toujours plus intense quand on est nombreux... On regrettera l'absence de nos bleus de la Rose en finale... ce fut tout de même de **bons moments** passés **ensemble**... Vivement les prochains moments à partager



Festivités du 14 juillet

13 juillet 2023

Cette veille de la fête nationale est toujours un moment d'important de rassemblement. Le temps étant de la partie, ce sont près de **1000 personnes** qui sont déplacées à l'Etang des rosées. L'ambiance, comme à l'accoutumée était festive.

Pour la première fois, les **enfants** furent invités à participer avec leurs parents à une **retraite au flambeau**.

La musique réchauffa encore l'atmosphère, les danses se sont enchaînées sur la piste.

Chacune et chacun a pu profiter d'un moment inoubliable qui trouva son apothéose au moment du tir du **feu d'artifice**



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale

Pour Qui ? Les habitants de la CDC Aunis -Sud dont GENOUILLE, quel que soit votre âge ou votre situation.

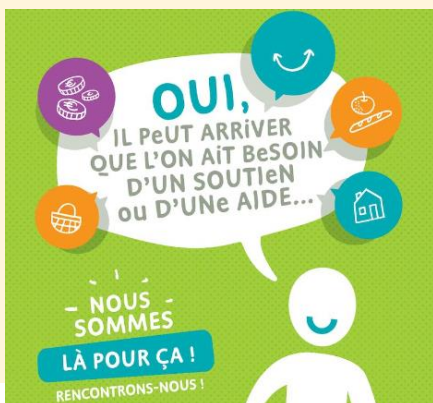
Pourquoi ? Les agents du CIAS ont pour mission de permettre aux personnes, notamment les plus fragilisées, d'accéder à leurs droits et de les accompagner dans leurs démarches administratives

Besoin d'un renseignement ? On vous informe sur :

- les aides existantes (aides financières, d'urgence)
- les organismes et dispositifs mis en place
- les actions organisées par les associations du territoire
- les offres de transport

Certains peuvent prétendre à une aide alimentaire via l'épicerie solidaire « Au panier partagé » sur évaluation de vos ressources.

accueil@cias-aunis-sud.fr



Référent-- commune de Genouillé -Monsieur Jean-Michel SOUSSIN, Maire.

Contact Mairie : 05 46 27 72 13.



Bon à savoir : un PC avec accès internet est à votre disposition pour vos démarches administratives

Adresse et contact. : 3 Avenue du Général De Gaulle 17700 SURGÈRES (de 9h à 12 h et de 14 à 17 h sauf le vendredi 16h)

CIAS 3 Avenue du Général De Gaulle 17700 SURGERES. TEL 05 46 52 89 01



**RÉNOV'
INFO
SERVICE**

avec



**France
Rénov'**

Le service public pour mieux
rénover son habitat

**PERDUS DANS
VOS TRAVAUX
DE RÉNOVATION ?**

**AVANT DE VOUS ENGAGER
RÉNOV' INFO SERVICE**

VOTRE SERVICE PUBLIC LOCAL

- **CONSEIL PAR TÉLÉPHONE**
- **PERMANENCES
À SURGÈRES**

**NEUTRE
ET
GRATUIT**



Conseils techniques

Aides financières

Accompagnement
aux travaux

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AUNIS SUD**

- Par téléphone au **05 46 07 51 99**
9h00 à 12h30 du lundi au vendredi
- En ligne sur : **www.renov-info-service.fr**



Genouillé à travers l'histoire

par Clément DUPUIS

Les hommes et les femmes depuis qu'ils existent ont toujours habité notre magnifique village. Genouillé a ainsi accompagné toutes les grandes périodes de notre Histoire.

Ils étaient des chasseurs cueilleurs au temps du mésolithique (60 000 à 5000 ans avant J.-C.), se déplaçaient régulièrement pour se nourrir. Ils utilisaient les os et les silex (âge de pierre) qu'ils percutaient à l'aide de pierre pour fabriquer leurs outils.

Pendant le néolithique (5000 à 3500 ans avant J.-C), les hommes se sédentarisent (agropastoralisme), ils maîtrisent la reproduction des plantes, cultivent des céréales et organisent l'élevage à proximité de leurs habitations. La fabrication de la poterie et de la céramique apparaît, les outils se perfectionnent et ils polissent les outils de pierres pour créer des lames et des haches.

Ils construisent des monuments mégalithiques comme les dolmens, les menhirs et les cumulus (chambres funéraires qui se développent et s'améliorent au fil de la période en hommage de leurs défunts).

Arrive ensuite l'âge de bronze (3000 à 800 ans avant J.C). Les premières métallurgies apparaissent et le travail du cuivre améliore les outils. Les premières pré-monnaies sont fabriquées sous la forme d'anneaux de bronze et elles facilitent les échanges. Au fil du temps, les techniques pour travailler les métaux se poursuivent, notamment l'augmentation de la chauffe dans les forges. Ce qui permet de travailler le fer, on entre alors dans l'âge du fer. (à partir de 800 avant J.-C.). Les outils et les armes en fer remplacent ceux en bronze. A Rome, les premières républiques naissent, des groupes d'hommes riches et puissants au sénat décident pour le peuple romain. En cette même période, Genouillé est habité par des hommes qui appartiennent à une peuplade organisée, les Santons. Nos voisins proches sont d' autres petites tribus tel les Pictons (Poitiers), les Pétrocores (Périgueux), les Vénètes (Vannes), les Namnètes (Nantes), les Bituriges (Bourges)...

A cette époque, la richesse de notre village, c'est la fabrication du sel. La mer n'a pas encore laissé place au marais que l'on connaît actuellement. De nombreuses salines bordent le rivage. Pour extraire le sel, les gaulois mettent l'eau de mer dans des

godets de terres cuites, puis les positionnent sur des plateaux qu'ils placent sur des brasiers. Une fois l'eau évaporée, ils récupèrent de petits disques de sels cristallisés au fond des godets (appelé aussi vase rond ou vase pansus). La technique est très énergivore en bois, la zone autour du marais se déboise.

A Rome en 27 avant J.C, l'empire remplace la république. L'avènement d'Octave (fils adoptif de Jules César) reçoit le titre d' Auguste, la Gaule se transforme. Les grandes citées se développent et se relient entre elles par des voies qui permettent d'améliorer le commerce. A Genouillé, les techniques d'extraction du sel se modernisent grâce aux romains. Les marais salants sont créés, ils utilisent l'énergie du soleil pour extraire le sel. Les volumes produits sont beaucoup plus importants. La voie Agrippa qui relie Médiolanum Santonum (Saintes) à Lugdunum (Lyon) permet l'exportation du sel sur de très longue distance, et s'exporte même jusqu'à Rome. Le sel est un produit précieux, car il permet la conservation de la viande et du poisson, il s'échange à prix d'or et peut même être utilisé comme une monnaie. La cité de Saintes s'enrichit, à cette période Genouillé fait même partie intégrante de la ville. L'exploitation du marais de Genouillé est à son apogée. L'activité et le drainage par la réalisation de fossés et canaux font reculer le front de mer. La pêche est aussi très présente, le marais permet l'aquaculture et le stockage du poisson lorsqu'à la saison creuse les pêcheurs ne peuvent pas sortir en mer avec leurs bateaux. Du fait de la richesse extraite, le marais est aussi un lieu sacré, les gaulois et les romains y viennent prier et faire des offrandes. En ces temps, les hommes sont polythéistes, ils vénèrent de nombreuses divinités.



Chaque dieu joue un rôle précis dans le quotidien des hommes. On prie Mars dieu de la guerre lorsqu'on doit partir au combat, Mercure est ainsi le dieu des artisans, des commerçants et des voleurs. On invoque Cérès déesse de l'agriculture pour s'assurer de belles moissons. On prie pour Maia déesse du printemps et de la fécondité pour avoir une progéniture. La période gallo-romaine est amorcée et se terminera avec la chute de l'empire romain et le début des invasions barbares. (les wisigoths, les goths et les francs)

L'antiquité se terminant, arrive le moyen âge.

La configuration particulière de notre territoire : zones marécageuses, les forêts, les vallons font de Genouillé et des villages environnants un terrain difficilement praticable. Ils avaient très mauvaise réputation au moyen âge car c'était des refuges pour les brigands, les pirates et les voleurs. Ils détroussaient les caravanes de commerçants. On cultive à cette époque beaucoup le chanvre pour la fabrication du cordage et les voiles. Les petites corderies artisanales laissent place grâce à Louis XIV à la célèbre corderie royale à Rochefort (Roccafortis) en 1666. L'arsenal est aussi construit. A cette époque, nous sommes capables de construire des bateaux comme l'Hermione en 6 mois seulement. Les bateaux deviennent de plus en plus imposants pour le commerce, la traite d'esclave et la guerre.

La révolution française éclate en 1789, le peuple se soulève contre la monarchie et le clergé. A Genouillé aussi on brûle les archives et l'église est pillée. Tous ce qui à trait au roi et au clergé est jeté dans la rivière. On renomme les villages qui portent le nom

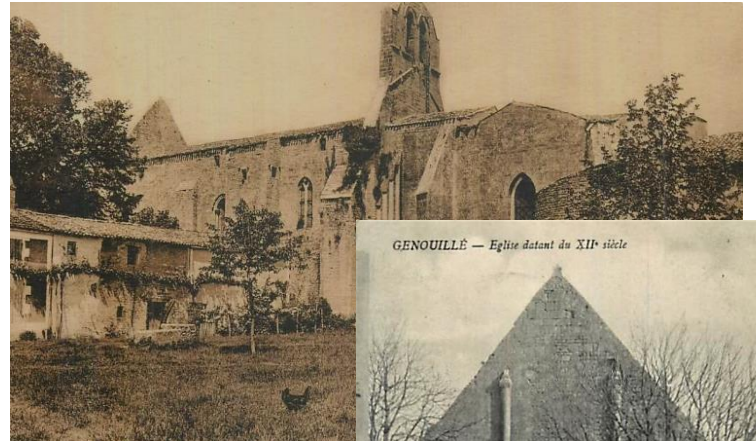
d'un Saint.

Je suis amoureux de mon village et de son riche passé historique. Nos ancêtres nous ont légué un chouette héritage. Prenez en soins vous aussi pour nos enfants...

signé : le petit guerrier gaulois genouillacais

Amicalement

Clément



GENOUILLE — Eglise datant du XII^e siècle



Pour aller plus loin : la maison forte du village et les ruines de l'ancien château fort du bourg

<https://chateauruine.fr/article-charente-maritime-maison-forte-de-genouille-108318592.html>

Genouillé au temps des cartes postales



Octobre rose

Samedi 28 octobre 2023

Un temps très humide, orageux, venteux, une grosse dépression a émaillé le parcours de cette **troisième marche rose**. Fort heureusement, plus de **50 courageux** se sont déplacés pour participer. Le parcours a été raccourci car la voirie était coupée sur plusieurs axes de la commune. On peut ajouter que des membres du CMJC se sont joints à cette marche.

Chacune, chacun se retrouva à l'issue de la marche pour se réchauffer à la salle des fêtes où une collation les attendait. Par ailleurs, une tombola était également organisée où d'heureux gagnants purent partir avec une bouilloire, un service à raclette... Vivement la **prochaine édition** qui se déroulera le **samedi 20 octobre 2024**.

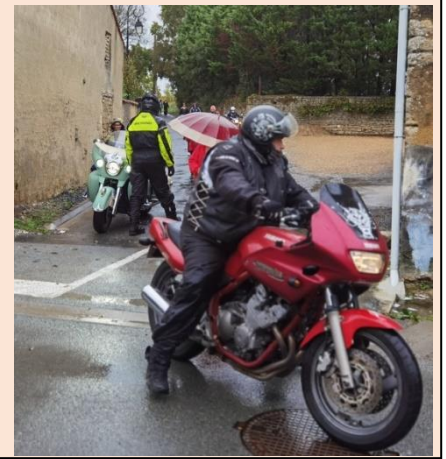
Liberty Rider a assuré comme lors des précédentes éditions la sécurité.

Pour rappel, l'opération Octobre rose vise à lutter **contre le cancer du sein**.

Cette action a permis de **récolter 336 € (dont 36 €** correspondant au reversement par Valérie GENIS sur la **vente de ses galettes** du mois **d'octobre 2023**). C'est à l'occasion des vœux qu'un chèque du comité des fêtes a été rédigé en vue de son dépôt à la ligue contre le Cancer.

La commune tient à remercier tous les organisateurs pour ce moment de solidarité collective.

Remarque : nos voisins de St Crépin, convaincus de la pertinence de cet événement se sont également lancés dans cette aventure humaine.



Les amis de Genouillé

Facebook

Les amis de Genouillé diffusent une **information libre** de tout ce qui se passe sur la commune. L'espace est animé par plusieurs habitants dont Monsieur **Alain BRARD** (responsable de diffusion). La page Facebook est très suivie avec plus de 1300 membres.

Les amis de Genouillé 17430

Groupe (Public) · 1,3 K membres

groupe ouvert aux habitants et amis de Genouillé . merci de privilégier les publications ayant un lien avec la vie du village ! (vous pouvez y partager vos coups de cœur ou vos coups de gueule , les infos locales et pour ceux et celles qui diffusent des informations publicitaires , faites le avec modération pour une meilleure visibilité ! merci) Voir moins

Public

Tout le monde peut voir qui est dans le groupe et ce qui est publié.

Visible

Tout le monde peut trouver ce groupe.

Genouillé, Poitou-Charentes, France

Les oiseaux de passage

Association



Les oiseaux de passage est une **association** dans le **domaine culturel**, situé au 11 rue des frênes à la bouquetière. Pour plus d'information, n'hésitez pas à les contacter.



Jeux Intervillages 2023

8 juillet 2023

L'édition 2023 des jeux-intervillages s'est déroulée à **Vandré la Devise** sur le thème des contes.

Le **fil rouge** mesurait la dextérité des participants : cela consistait à franchir plusieurs épreuves avec des difficultés graduelles sur une **structure gonflable**.

Le temps fut chaud et le public disparate. Le vainqueur fut une nouvelle fois St Mart

2023 marque la **fin de cette belle aventure** qui s'est déroulée durant 6 années non consécutives, en faisant des pauses, pandémie oblige. Aussi, Genouillé dit un très grand merci aux organisateurs, aux participants, aux élus et mairies qui ont soutenu ce beau projet.

Par ailleurs, j'en profite pour vous annoncer notre souhait aussi de nous renouveler et de **vous proposer de nouvelles activités** comme par exemple des jeux opposant le bourg aux autres villages ou encore on pense à une course de caisses à savons : toutes les bonnes idées et bonnes volontés sont toujours les bienvenues...

Toutes celles et ceux qui sont intéressées pour proposer des activités peuvent contacter la mairie ou m'adresser directement un courriel à emmanuel.nicolas1@orange.fr ou par téléphone au 06.82.69.26.39



Le Rallye d'automne

20 octobre 2023

Le **SAO** (Sport Auto Ocean) a croisé les routes de Genouillé pour sa **66^{ème} édition**. La compétition fut très serrée et nos locaux se sont démarqués et ont démontré toute leur qualité de pilotes émérites (Laurent DEVAUX et Florent JAUNAS – respect).

Le **nouveau comité des fêtes** a tenu une **buvette** où les visiteurs courageux ont pu apprécier leur accueil...Le temps était exceptionnel avec des pluies violentes, de l'orage sans oublier le vent Plusieurs pilotes ont été victimes d'accidents.... Et d'autres se sont égarés ... Que d'émotions ! les fans de tout bord, de tout âge étaient au bord de la chaussée pour les encourager...



A.P.E. Association des Parents d'Elèves (APE) du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Genouillé – St Crépin

A titre d'information, l'Assemblée générale de l'APE s'est déroulée le 12 septembre 2023.

Un nouveau bureau a été élu, composé de : Cédric Garnier (Président), Djamilla GUELLADRESS (Vice-Présidente), Aurélia Macouin (Trésorière), Florence Pagot (Vice-Trésorière), Sarah ALBERT (Secrétaire) et Chloé COTILLEAU (Vice-Secrétaire).

L'APE :

Voici le bilan de notre association pour cette année 2023.

Plusieurs manifestations ont été réalisées en 2023 :

- Bal masqué des enfants.
- Soirée cabaret (une première dans la commune qui a affiché complet).
- Une marche gourmande organisée conjointement avec les enseignants qui fut une belle réussite même si quelques averses étaient présentes.
- La fête des écoles où le beau soleil était au rendez vous
- Notre marché de Noël qui comme chaque année est un moment de convivialité et d'échanges entre les exposants et les visiteurs.

Nous avons pu grâce à ces manifestations financer pour un montant de 3000 € le voyage de deux jours de l'école de Genouillé et plusieurs autres projets.

Nous voulons aussi remercier Céline TRAIN pour son investissement au sein de l'association et toutes les années qu'elle a passé auprès de nous.

Notre bureau pour cette année a connu quelques changements, nous souhaitons la bienvenue à Djamila au poste de vice-présidente et à Chloé au poste de vice-secrétaire.

Vous trouverez ci-dessous le programme des **manifestations** pour l'année **2024** :

- Bal masqué des enfants à Genouillé : 10 Février 2024
- repas dansant : 6 avril 2024
- Fêtes des écoles avec diffusion de la finale du TOP 14 le soir : le 29 juin à Genouillé
- Buvette au rallye : date à préciser
- Marché de Noël : le 24 Novembre à Genouillé

Enfin nous cherchons toujours des bénévoles pour venir nous épauler lors de nos manifestations. N'hésitez pas à vous faire connaître.

Nous vous souhaitons une bonne année 2024

Pour nous contacter par mail, à l'école :

ape.rpigenouillestcrepin@gmail.com

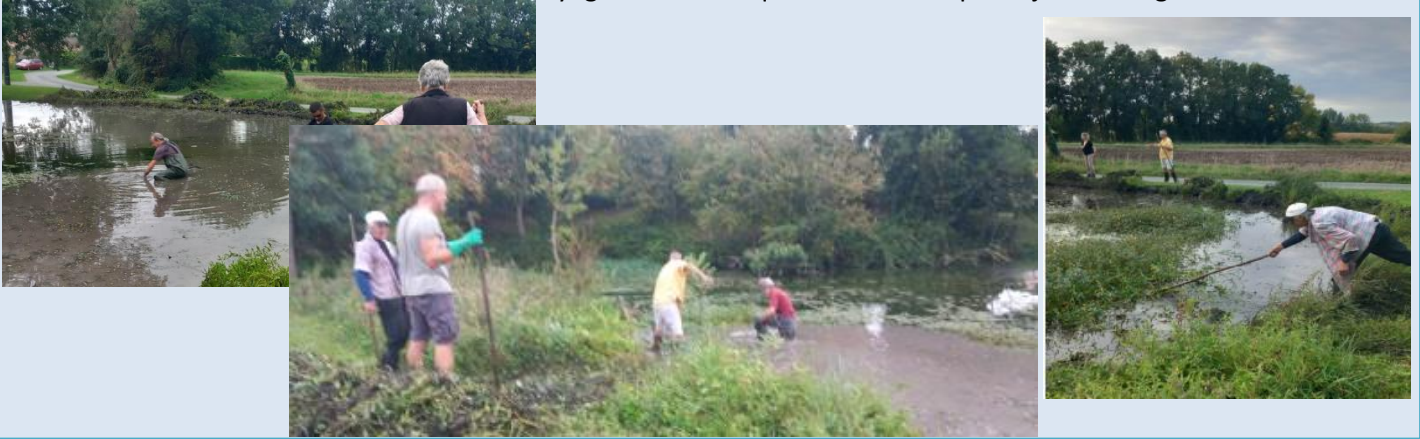
Facebook : Ape Genouillé St Crépin



Nettoyage de la mare à Luez

30 octobre 2023

Une dizaine de voisins ont participé au nettoyage de la mare qui était envahie par la jussie. Un grand merci à tous



Fête au hameau de Luez

16 JUIN 2023

1ère Édition de la "Fête des voisins" à Luez le 16 juin 2023. Une quarantaine de personnes ont participé au repas improvisé près de la mare dans la bonne humeur et le partage. Très belle soirée que tous ont hâte de renouveler en 2024. Remerciements à Monsieur le Maire pour le prêt de tables et bancs.



Curiosité chez le royaume des cochons (ce n'est pas que pour rire !!!)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Que les cochons sont des animaux très propres ? Lorsqu'ils se baignent dans la **boue**, c'est dans le but de **préserver leur peau fragile** des **parasites** et des rayons du **soleil**. Par ailleurs, plusieurs espèces animales utilisent cette protection naturelle pour se protéger.

Dès leur plus jeune âge, les cochons vont à l'endroit retiré de leur lieu de couchage pour satisfaire leurs besoins naturels afin de ne pas salir leur habitacle. Avant d'aller se coucher, ils s'assurent de l'état de propreté de leur literie et ne s'y allongent pas s'il y a des souillures.

Et on se permet de dire, sale comme un cochon !

